

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame

Le spécialiste
en peinture décorative



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CIP TRAMELAN

Une journée pour partager



La journée CIP-Solidaire aura lieu le dimanche 26 mai prochain. Elle réunira 14 associations caritatives au CIP à Tramelan. Une journée gaie, gustative et conviviale, ouverte à tout un chacun. Les associations tiendront un « marché » pour présenter leurs activités à la population. La journée est aussi l'occasion de se questionner – dans un cadre festif – sur les relations Nord-Sud et sur la notion de solidarité. Plusieurs animations auront lieu tout au long de la journée. Elle se clôturera par un spectacle concert exceptionnel d'un groupe de tambours du Burundi. A lire en page 14.

La Clientis a fêté les Mamans



Le 10 mai dernier, avec un peu d'avance sur la Fête des Mamans, les clientes de passage dans les locaux de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary ont reçu un savon naturel provenant de chez TerrAdora de Courtelary.

Programme

Mardi 21 mai

20 h Film : *Supa Modo* (Kenya), Cinématographe, 10 francs

Dimanche 26 mai

10 h Ouverture des stands des associations, fresque publique

11 h Chorale Tramlasol

11 h 30 Discours officiels et verrée, chants de la classe d'accueil

12 h 30 Repas interculturel avec le centre d'accueil de Tramelan

14 h 30 Défilé de mode Aidafashion

16 h Fermeture des stands

17 h Spectacle concert des tambours du Burundi

SOMMAIRE

Ce soir, venez faire la fête à Péry! Un riche programme vous attend ce week-end	3
Vide-grenier à Plagne le 1 ^{er} juin Il reste encore de la place pour les exposants	3
<i>La Vie en Roux</i> de François Vorpe Derrière le costume noir se cache une enfance...	5
Journée de grève chez Les Ecureuils! Les éducatrices en ont ras-le-bol à Corgémont	7
Avis aux amateurs de beach-volley Inscrivez-vous sans plus tarder!	7
Vente de céramique contemporaine A la découverte de l'esthétique de l'imparfait	10
Pro Ticino, troisième volet du 100 ^e Qui sont les Tessinois parmi nous ?	11
Mont-Soleil : une belle réussite! Malgré la météo, 1200 personnes sont venues	12
Dimitri joue avec le ciel et les menus Il expose ses œuvres à La Roseraie	12
Erguël : le travail se poursuit Le règlement d'organisation prend forme	13
Les mamans fêtées en musique... ... que de belles célébrations	15
On se fait une toile ce week-end ? Vos meilleurs films dans les salles de la région	15
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	15
Courtelary pourrait être relégué Malgré tout, l'équipe reste soudée	16
Plus de 400 gymnastes à la Combe Les sportifs se sont surpassés les 4 et 5 mai	16
Boccia : les dames en action Les meilleures joueuses à Corgémont	17
La Suisse s'est montrée plus forte Mardi soir, l'ambiance était au rendez-vous	18



Christian Constantin en visite à Courtelary



Vendredi 21 juin, 18h
Salle communale de Courtelary

Cette soirée unique dans la région a pour but de soutenir le club et ses juniors.



La conférence débat et le souper : filets de perches façon René à gogo pour 49 francs par personne (hors boisson).

Inscription obligatoire jusqu'au 25 mai
marco.torreggiani@bluewin.ch

Yannik Paratte (journaliste des sports à la RTS)

OUI
à la loi
sur les
armes

«Schengen nous apporte la sécurité. Nous avons tiré le maximum de ces négociations.»

Christian Wasserfallen,
Conseiller national, PLR

securite-oui.ch

ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

FUNICULAIRE SAINT-IMIER - MONT-SOLEIL SA

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Mercredi 12 juin 2019, à 19 h
Au restaurant Le Manoir, 2610 Mont-Soleil
(situé devant la station du funiculaire)

Ordre du jour:

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 juin 2018
3. Rapport de gestion 2018
4. Présentation des comptes 2018
5. Présentation du rapport de l'Organe de révision
6. Approbation des comptes 2018
7. Décharge aux administrateurs
8. Elections - Nominations
9. Divers

L'Assemblée sera suivie d'un apéritif dinatoire.

Le rapport de gestion, les comptes, les statuts ainsi que le rapport de révision sont à la disposition des actionnaires auprès de l'administration, c/o Fiduciaire Houriet, B.-Savoie 48, Saint-Imier, dès le 22 mai 2019.

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au 6 juin 2019, par courriel à info@funisolaire.ch ou par téléphone au 032 942 88 88.

Les cartes d'admission à l'assemblée sont à disposition dans les établissements bancaires ci-dessous, ainsi qu'au bureau administratif de la société, ceci du 22 mai au 11 juin 2019.

Clientis, Caisse d'Epargne du district de Courtelary	Saint-Imier
Banque Cantonale Bernoise	Saint-Imier
Saint-Imier, le 17 mai 2018	Le Conseil d'administration

Dimanche 26 mai 2019
A la Bise de Corgémont

Vide-grenier

(dès 10h)

&

Soupe aux pois

(dès 12h)

pour avoir une place
pour le vide-grenier ! 032 489 31 41

GARAGE GERBER SA
2722 LES REUSSILLES • Tel. 032 487 50 50

RENAULT
Passion for life

SOINS À DOMICILE

Restez chez vous dans le confort et la sécurité
remboursés par l'assurance de base

079 439 28 95 **Samaidd - 2613 villeret**
samaidd@bluewin.ch **Prestations infirmières et ménagères**

92^e FÊTE DE LUTTE
Jura Bernois 17-18-19 mai 2019
Péry - La Heutte
1135 emie

Samedi dès 08h00
Fête des jeunes lutteurs

Dimanche dès 08h00
Fête de lutte des actifs

Tournoi de pétanque, Restauration/bars, Animation/concerts gratuits, Tournoi de beachvolley, Fête villageoise, Visite des artisans

Billets en vente sur: WWW.FETEDELUTTEDUJURABERNOIS.CH

Favorisez nos annonceurs

Chez Johnny

Depuis 1989

... 30 ans de ...
... charpente, couverture, cloisonnage, conception d'escalier, réalisation de cuisine...

... Ça se fête ! ...
Nous vous remercions d'avoir participé à notre succès et nous souhaitons le partager avec vous lors de notre Journée portes ouvertes

... Rendez-vous le 25 mai 2019 dès 10h00 ...
Des rafraichissements vous seront proposés, un jeu concours et des animations pour petits et grands vous attendront. Nous serons très heureux de pouvoir vous compter parmi nos invités pour fêter ensemble nos 30 ans d'activité

PLACE DE DEVANT 66 2610 MT. CROSIN

Réparations toutes marques!

SCHLÄPFER
Nähmaschinen
made to create **BERNINA**

Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne
032 345 12 45
www.berninabel.ch

Versement des dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires de la BCBE du 14 mai 2019 a fixé le dividende par action nominative d'une valeur nominale de CHF 20.00 pour l'exercice 2018 comme suit :

Dividende brut par action nominative	CHF 8.00
./. 35% d'impôt anticipé	CHF 2.80
Dividende net	CHF 5.20

À partir du 16 mai 2019 les actions seront négociées sans dividende (date ex). Le dividende sera versé aux actionnaires le 20 mai 2019 sur leur compte bancaire.

Berne, mai 2019
Banque Cantonale Bernoise SA

Pour vous - chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE

SASDOVAL
Vallon de Saint-Imier

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 15 juin 2019 à 10h
Salle du conseil de ville, 2610 Saint-Imier

Ordre du jour:

1. Accueil
2. Nomination du scrutateur
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juillet 2018
4. Rapport annuel du Président
5. Rapport annuel de la Direction
6. Comptes 2018
 - a) rapport des comptes 2018
 - b) rapport de l'organe de révision 2018
 - c) approbation des comptes 2018 et décharge au comité
7. Election de l'organe de révision
8. Budget 2020
 - a) présentation du budget 2020
 - b) approbation du budget 2020
9. Démissions/Elections du comité
10. Fixation des cotisations
11. Divers

FÊTE DE LA LUTTE

L'heure de la fête a sonné à Péry !

Venez nombreux dès ce soir, 18h au 1135^e anniversaire de Péry-La Heutte. Venez déguster une paëlla tout en écoutant les accordéonistes de Péry à 18h30 ou encore la Lâmpa clique de Bienne dès 19h30. Le bar ainsi que l'orchestre Weekend seront là pour bien terminer la soirée.

Sport et artisans à visiter

Samedi, place à la lutte! De 8h à 17h les jeunes lutteurs seront à l'honneur; merci de venir les encourager. En parallèle, des tournois de beach-volley et de pétanque se tiendront vers le centre communal. Il vous sera aussi possible de visiter nos artisans locaux.

Tout au long de la journée, vous pourrez vous restaurer; différents mets seront à votre disposition.

Tout en musique!

Vos oreilles pourront frémir au son des Tüttli's de Péry entre 12h et 13h. Avec les Cab Drivers entre 18h et 21h, un voyage des plus rock'n'roll vous attendra! La soirée se prolongera dans un style plus traditionnel avec les Alpin



Vagabunden qui vous feront danser jusqu'au petit matin. Et bien sûr, les bars seront ouverts toute la journée et toute la nuit afin de vous désaltérer.

Dimanche dès 8h, place à la 92^e fête de lutte du Jura bernois avec la participation de nombreux lutteurs de renom.

A midi vous aurez l'occasion d'entendre chanter l'école pri-

mairie de Péry-La Heutte sur la scène du centre communal.

La partie officielle se tiendra sur la place de fête dès 15h30 et le couronnement des lutteurs se fera autour des 18h.

Durant toute la journée du dimanche, les animations musicales seront à l'honneur. Vous entendrez le Jodleur club de Péry-La Heutte, la fanfare Union Péry-Reuchenette en

collaboration avec la fanfare Montagnarde de Plagne, les sonneurs de cloche d'Orvin ainsi que du cor des Alpes.

Réservez votre billet

Nous vous rappelons que la manifestation et les soirées sont des animations gratuites et qu'il est encore possible de réserver votre billet pour la fête du dimanche, de s'informer sur

l'accès à la manifestation et de visualiser un programme plus détaillé sur www.fetedeluttedujurabernois.ch.

Les desserts faits maison sont encore les bienvenus pour le week-end, il suffit de s'annoncer à Marlyse Nobs au 079 756 09 32.

Nous prions les habitants du village de se rendre à la fête en pedibus, les places de

parc étant privilégiées pour les visiteurs de l'extérieur. Merci de votre compréhension et de votre collaboration à la réussite de cette manifestation qui s'annonce des plus festives.

D'ores et déjà un grand merci au comité d'organisation qui œuvre depuis plus d'une année à la conception de ce 1135^e. Venez tous faire la fête avec nous ce week-end!

Vide-grenier à Plagne

N'oubliez pas le 6^e vide-grenier/brocante de Plagne qui aura lieu le 1^{er} juin de 9h à 15h vers le restaurant Au Vieux Grenier. Il reste encore quelques sites libres de 3x3m à 20 francs. L'inscription est obligatoire sur www.auvieuxgrenier.ch. Des places de parc sont à proximité, un repas et des boissons seront à disposition. Vendeurs ou acheteurs, vous êtes les bienvenus! | mya



MAISON ROBERT AU JORAT

Nouveau site internet

Mardi soir au NMB a eu lieu l'assemblée générale de l'association Maison Robert au Jorat.

Après un compte rendu des diverses activités de 2018, la vingtaine de membres présents a accepté les comptes présentant un déficit de 3593 francs alors que le budget prévoyait une perte de 9050 francs.

Suite au départ du comité de son caissier Ernst Flückiger, l'association a élu deux nouveaux membres, en les personnes de Heidi Widmer, qui prend le rôle de caissière et de Daniel de Roche, de la paroisse de Rond-

châtel, qui occupera la place laissée vacante suite au départ de Lucien Boder.

Ce fut une nouvelle fois l'occasion pour le président François Perrenoud de rappeler aux membres présents l'envergure du travail accompli pour la Maison Robert par Lucien Boder depuis le début de l'association. Depuis peu, l'association dispose d'un tout nouveau site internet (www.maisonrobert.ch). Un rappel également concernant l'ouverture de la Maison a été effectué, qui a lieu tous les premiers dimanches de chaque

mois jusqu'en octobre. A l'issue de l'assemblée, la directrice du NMB, Bernadette Walter, a fait découvrir la mise en place de la future exposition temporaire des peintures de Philippe et Léopold Robert sur les paysages du Jorat. La soirée s'est terminée par un traditionnel apéritif.

ORVIN

La Retrouvaille

Vendredi 24 mai

Visite du centre ornithologique à Sempach. Départ: 13h, places de parc derrière l'église. Veuillez vous inscrire au plus tard jusqu'au mardi 21 mai chez Pierre-Yves Aeschlimann au 032 358 12 54 ou par mail à p.aeschlimann@hispeed.ch. Ouvert à tous.



FANFARE HARMONIE ORVIN

Bravo aux jubilaires

Trois membres méritants ont été récompensés lors du dernier concert pour leur engagement en faveur de la musique.

Pierre Bourquin

Entré à la fanfare en 1961, Pierre Bourquin ne l'a jamais quittée. Président de 1966 à 1968, de 1972 à 1984, puis de 1986 à 1989 et finalement de 2003 à 2005, soit près de 20 années aux commandes: il a toujours été là pour sauver la situation quand c'était nécessaire.

Fidèle parmi les fidèles, il a occupé tous les postes dans la société mais c'est surtout du côté de la cuisine qu'on peut le voir. Il a déjà retourné des tonnes de saucisses et préparé des quinaux de frites pour le compte de la fanfare. Retiré de l'activité musicale, notre ami Pierre est entré au comité de l'Amicale et reste très actif pour donner des coups de main aux fêtes et diverses manifestations. Un grand et retentissant merci pour ces 60 ans de loyauté à l'Harmonie.

Fritz Haldimann

Trombone passionné de musique, surnommé amicalement Titi, il reçoit le diplôme de Membre d'Honneur pour ses 50 ans de sociétariat à la Fanfare d'Orvin. Il y a occupé divers postes, d'abord membre du comité puis de la commission musicale. Après une petite pause sabbatique, il reprend du service dans notre Harmonie, fier avec son trombone.

Manuel Devaux

Il est célébré cette année pour ses 25 ans de fidélité à l'Harmonie et reçoit le diplôme de Membre honoraire. Manuel a débuté en 1994 sous la présidence de son papa Jean-Claude et a toujours occupé la fonction de tambour de marche. Il a aussi occupé diverses fonctions à la percussion pendant quelques années. Vétéran mais toujours fringant et souriant, nous le félicitons pour son engagement et lui souhaitons de passer encore de belles années en notre compagnie.



De gauche à droite: Pierre Bourquin (60 ans), Manuel Devaux (25 ans) et Fritz Haldimann (50 ans de service) (Photo: JCL)

ORVIN

Fêtées en musique

Comme de coutume, l'Harmonie d'Orvin a bravé les intempéries et a distillé sa musique pour célébrer les mamans lors de la Fête des Mères. Un parcours au pas cadencé en fonction des sympathiques invita-

tions a été réalisé: La Prusse (merci à Tcheco et Olinda pour les cafés-croissants), Place du Village (rencontre avec RJB), Résidence Les Roches (merci pour l'apéro) pour finir par le Home Béthel (très bel accueil).

Pour agrémenter ces passages musicaux, Damien Breitschmid, président de la fanfare, a distribué de belles roses rouges à la gent féminine.

| fho



Photo: DB

Edition du 31 mai: avis important

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais rédactionnels de la Feuille d'Avis du District de Courtelary seront avancés d'un jour pour la semaine 22. Dès lors, les délais de réception des textes et des annonces publicitaires seront modifiés, dans une quinzaine de jours, comme suit:

- Pages Utile et Paroisses: lundi 27 mai 10h
- Pages Sport et avis officiels: lundi 27 mai 12h
- Textes rédactionnels et annonces: mardi 28 mai 9h

Immobilier

À LOUER À SAINT-IMIER
Appartement 4,5 pces

Rustique avec poutres apparentes.
Cuisine agencée habitable, cheminée, balcon.
Location: 1550 fr. charges comprises.
Garage: 120 fr.
Renseignements:
Laiterie Demont, 032 941 43 32

À VENDRE À COURTELARY
Spacieux appartement
en attique neuf de 175 m²

3 chambres à coucher, 1 suite parentale,
2 salles de bains. Parking inclus.
Prix 895 000 fr. **Infos 078 724 02 68**

A LOUER À SAINT-IMIER
rue Basse 24a
Appartement 3,5 pces

73 m² + mezzanine de 30 m² / neuf /
cuisine agencée, salle de bains, cave,
galetas, buanderie, terrasse commune,
jardin privatif.
Rens. 079 417 17 31



Silvia Steidle,
Directrice finances,
Ville de Bienne, PLR

«Les villes suisses soutiennent cette réforme car elle leur garantit que ses répercussions financières seront compensées par les cantons et leur permettra de maintenir un service public de qualité et des emplois.»

À LOUER À CORGÉMONT
Gaude 1
pour le 1^{er} juin ou date à convenir
Appartement de 3 pièces

Rez-de-chaussée, complètement rénové,
cuisine agencée (induction), bain/WC, cave,
possibilité d'utilisation d'une grande
terrasse, place de parc privée,
chauffage compris. Loyer 950 fr.
Renseignements: 032 489 27 70

À LOUER À CORTÉBERT
à partir du 1.9.2019
dans maison à 2 appartements
6 1/2 pces sur 2 étages

1^{er}: 3 1/2 pces, cuisine agencée, salle de
bains (balcon).
2^e: 3 chambres, douche, wc.
Cave, galetas, place de parc devant l'entrée.
Commun: buanderie, wc en sous-sol,
cabane de jardin,
3 terrasses dont une avec cheminée.
Loyer: 1600 fr. charges comprises
Rens.: 076 675 96 69

3,5 pièces à Saint-Imier

entièrement rénové (1 mois offert).
Grand et lumineux appartement,
dans un immeuble calme proche du centre
et de toutes commodités. Cuisine agencée,
lave-vaisselle, salle de bains équipée.
Loyer 1130 fr. charges comprises
+ place de parc 50 fr. **Tél. 079 257 09 76**

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.
Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous
et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien
à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD),
téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

VIDE-GRENIER
À ORVIN

Samedi 25 mai de 9h à 15h

**Maisons de poupées,
habits, chaussures,
tableaux, etc.**

chez Nicole et Franziska
Le Sentier 23 à Orvin



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompesfunebres@bluewin.ch
www.gerberpompesfunebres.ch

Emplois



Afin de compléter notre équipe éducative,
nous recherchons:

• **1 ASSISTANT(E) SOCIO-EDUCATIF(VE)**
ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Degré d'occupation 40% fixe + sur appel pour remplacements
Entrée en fonction 1^{er} juillet 2019

Les offres de service avec documents usuels sont à adresser avec
mention "POSTULATION" à Crèche « Les hirondelles », CP 1,
2607 Cortébert ou par mail à direction@creche-leshirondelles.ch

Délai d'envoi des dossiers: 3 juin 2019

Des renseignements peuvent être demandés à la directrice
de la crèche, Madame Melody Walther, au 032 489 32 81.



Commune municipale d'Orvin
Service hivernal – mise au concours

Afin de compléter son équipe pour le service hivernal, la commune
municipale d'Orvin recherche un partenaire pour seconder le service
de la voirie.

Votre tâche: Subordonné au service de la voirie, vous êtes appelé à
intervenir en cas de chutes de neige ou de verglas pour le déneigement et
le salage des routes communales. Votre rayon d'action sera porté sur les
Prés-d'Orvin, mais il n'est pas exclu que vous interveniez dans les rues du
village.

Début du mandat: à partir du 1^{er} novembre 2019.

Période hivernale: du 15 novembre au 30 avril.

Critères d'adjudication: le soumissionnaire doit disposer d'un tracteur au
minimum. La saleuse est mise à disposition par la commune.

Profil souhaité: disponible, consciencieux et capable de travailler en
équipe.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Julien
Tièche 079 362 83 59.

Le délai d'envoi des dossiers de candidature est fixé au 31 mai 2019. Les
dossiers doivent être envoyés au Conseil municipal d'Orvin avec la mention
« soumission déneigement », La Charrière 6, 2534 Orvin.

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary
est une entreprise en pleine expansion.

Nous recherchons pour une date à convenir un

technologue en impression CFC
(imprimeur) à 100 %

Autonome et consciencieux, expérience sur
machine à feuilles (Speedmaster 4 couleurs et
machine offset une couleur).

Si travailler dans un cadre familial,
avec indépendance et avec un esprit
d'initiative vous intéresse, nous attendons
avec plaisir votre candidature accompagnée
des documents usuels.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4
2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH



Un service complet au cœur de votre région!

Impression numérique et offset

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de
fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

Préresse

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie
d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour
publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtels-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtels-imprimerie.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



EJC : à table 5 jours sur 5

Les autorités municipales ont reçu récemment les inscriptions provisoires à l'Ecole à journée continue (EJC), pour la prochaine année scolaire. Sur cette base a été établi l'horaire d'ouverture, qui pourra certes subir

encore des modifications en cas de changements notables au moment des inscriptions définitives.

On relèvera que les inscriptions ne sont pas suffisantes pour ouvrir un module du matin

(encadrement avant l'école). La cantine fonctionnera par contre cinq jours sur cinq.

Sur proposition de la conseillère municipale en charge des écoles, Pascale Evalet Worni, l'Exécutif a adopté l'horaire suivant, pour l'année scolaire qui débutera en août prochain :

- Lundi 11 h30-18 h, repas compris
- Mardi 11 h30-18 h, repas compris
- Mercredi: 11 h30-13 h30, pour le repas
- Jeudi: 11 h30-18 h, repas compris
- Vendredi 11 h30-15 h, repas compris

| cm



L'EJC servira notamment les cinq repas de la semaine

Eau : merci pour votre collaboration

Le services technique et comptable de la commune distribuent ces jours les formulaires de relevé du compteur d'eau, en faisant appel à la bonne volonté des habitants. Il y est stipulé que les propriétaires de maison individuelle ou les locataires qui y ont accès, sont instamment priés de procéder au relevé de leur compteur d'eau. Ceci doit être fait si possible dans les jours précédant au suivant immédiatement le 31 mai.

La carte ad hoc, portant également adresse du bâtiment et identité du propriétaire, doit être retournée à l'administration

jusqu'au 15 juin prochain au plus tard.

En cas de relevé manquant, la Commune procédera à une facturation sur estimation, avec majoration, qu'on se le dise.

En photo aussi

Les personnes qui préféreront utiliser l'informatique pourront photographier leur compteur, de manière à ce qu'il soit lisible facilement, et envoyer cette image par courriel à commune@perylaheutte.ch, dans le même délai. La Municipalité remercie par avance chacun de sa collaboration. | cm



Chacun est par avance remercié de procéder au relevé de son compteur d'eau

Un beau projet

Sur proposition de la commission d'urbanisme qui l'a approuvé unanimement, c'est à l'unanimité aussi que le Conseil municipal a décidé d'apporter son soutien au projet de construction mis au point par le bureau Pierre Liechti Architectes, de Bienne. Dessiné au lieu-dit Rière Ville, ce projet

concerne les parcelles numéros 938-942, 877 et 914, toutes incluses dans une zone H2 (construction à deux étages).

La demande de permis de construire a donc été transmise à la Préfecture avec un préavis favorable. Elle porte sur huit maisons au total, soit quatre villas totalement individuelles

et quatre autres qui seront mitoyennes par leur garage. Des panneaux solaires sont prévus sur les toits.

Sachant que les intéressés ne manquent pas, pour venir s'établir dans notre commune, les autorités se réjouissent de probablement pouvoir leur proposer un tel habitat. | cm

Mandats confiés

Les travaux ont été attribués, en vue des grands chantiers routiers qui seront menés cette année à La Heutte sur le Chemin du Pont et sur le Chemin de la Gare. C'est à l'entreprise Pro Routes SA qu'il revient de mener les travaux de génie civil, tandis que toute la partie sanitaire, liée à l'alimentation en eau potable, a été confiée à la société locale Frédy Bessire SA. | cm

Prudence, svp !

Les autorités municipales lancent un appel pressant aux automobilistes concernés : les limitations de vitesse doivent impérativement être respectées, sur toutes les routes communales, y compris celles qui sortent de la localité. Il est en effet constaté de plus en plus régulièrement des excès de vitesse évidents, notamment dans le secteur de La Combe ou encore le long de la route menant à La Heutte.

Une vitesse excessive fait augmenter exponentiellement le danger de blessures graves pour les cyclistes, les enfants et les promeneurs. La sécurité de tous passe par la prudence des plus motorisés.

Le Conseil municipal incite les conducteurs à respecter la vitesse prescrite, même en dehors de l'agglomération, avant que les autorités compétentes ne soient contraintes à sévir. | cm

PÉRY

Nordik'n découvre des artisans

Demain samedi 18 mai, rendez-vous est donné à 13 h30 devant le Centre Communal de Péry. Une visite de la poterie et céramique d'Ari Hannapel et des réalisations de son épouse est prévue. Ensuite aura lieu un passage à la forge d'André Bessire avec démonstration.

La visite suivante sera celle de l'huilerie Huisoud, qui se terminera vers 16 h30 à la Chapelle de Reuchenette pour y admirer les vitraux d'Emile Aebischer dit «Yogi». Chaque artisan fera une démonstration de son art. En ce qui concerne la Chapelle, un bref historique y sera présenté, suivi d'un apéritif à la salle de paroisse. Une messe y sera également célébrée dès 18 h. | jcl



COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Entretien des routes : plusieurs chantiers attribués

Le Conseil municipal a pris connaissance lundi dernier du programme prévu par le chef des travaux publics, Claude-Alain Wüthrich, et a attribué dans la foulée divers chantiers relatifs à l'entretien des routes qui sera effectué cette année.

La route d'accès du Brahon sera recouverte d'un nouveau revêtement et les sentiers du cimetière, dont certains tronçons sont très mal en point, subiront une réfection totale, tout ceci par l'entreprise Hugulet, de Tavannes.

Divers autres travaux d'entretien nécessaire, sur plusieurs rues communales, seront réalisés quant à eux par l'entreprise Hänzi, de Sonceboz ; il s'agira en particulier de poser des tacons, d'abaisser des chambres et de refaire des bordures pavées. | cm



Les sentiers du cimetière méritent une réfection

Et l'eau coulera à la Vignerole

Les autorités municipales ont donné mandat à l'entreprise locale Hänzi, pour les travaux liés à l'alimentation en eau du stand de tir de la Vignerole. Ces travaux seront effectués rapidement, qui devraient être achevés avant le début du mois d'août prochainement. Ils coûteront moins de 40 000 francs et entrent donc parfaitement dans la limite de compétence du Conseil municipal.

Nouvelle chambre

Le stand de la Vignerole est alimenté en eau par la source éponyme, laquelle assurait une partie de l'alimentation du village avant que ne soit créé le Sester (Syndicat pour l'alimentation en eau des communes de Sonceboz, Tavannes et Reconwillier). En 1996, à la construction du stand, le captage en question a été réutilisé pour ce bâtiment, moyennant une petite station de pompage.

Or durant les périodes de sécheresse qui se répètent depuis plusieurs années, le stand manque cruellement d'eau car la source a creusé



son chemin plus profondément et le précieux liquide passe en-dessous de la chambre.

Une étude a été entreprise l'été passé, la maison alémanique Etertub ayant été consultée. Ce spécialiste a préconisé la réalisation d'une nouvelle chambre adaptée à la nouvelle profondeur de la Vignerole, ce qui sera donc fait, après démolition de la chambre actuelle devenue inutile. | cm

Si le sel...

Lundi dernier, les autorités ont décidé de commander quinze tonnes de sel de dégivrage, pour l'entretien hivernal des routes communales et espaces publics durant la prochaine saison froide. Cette commande a été passée auprès de la chaîne Landi, par sa succursale de Courtelary. | cm

LITTÉRATURE

La Vie en Roux de François Vorpe

François Vorpe est connu dans la région pour son entreprise de services de pompes funèbres. Mais derrière l'homme en costume noir se cache un enfant, un garçon, un adolescent. C'est son histoire qu'il a décidé de raconter dans le livre qui vient de sortir, intitulé *La Vie en Roux* (éd. du Roc).

François Vorpe est né le 18 février 1953 à Sonbeval. A seize ans, il entreprend un apprentissage dans une menuiserie offrant des services de pompes funèbres. A la fin de son apprentissage, il complète sa formation à l'école suisse du bois à Bienne pour obtenir une maîtrise fédérale dans le métier. A vingt-deux ans, il se met à son compte en tant que menuisier et entrepreneur de pompes funèbres. Emouvant et attachant, l'ouvrage de François

Vorpe nous amène aux portes de notre inconscient et nous questionne sur les représentations sociales que nous intégrons et entretenons. Pour celui qui n'est pas né avec une chevelure rousse, difficile d'imaginer le sort discriminatoire réservé au 1 à 2 % de la population. De descriptions campagnardes en chroniques humoristiques, le «petit rouge qui pue» nous entraîne sur le chemin de la résilience, là où il puisera l'audace et la force nécessaires à l'accomplissement de ses rêves les plus inattendus.

Avec *La Vie en Roux*, François Vorpe signe son deuxième récit personnel. Le premier ouvrage, *Passionnément croque-mort* (éd. du Roc), traitait de son métier pour le moins atypique et est sorti en 2012.



François Vorpe

La Vie en Roux, 216 pages 33 francs, disponible auprès de l'éditeur, de l'auteur et en librairie

Edition du 31 mai : avis important

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais rédactionnels de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* seront avancés d'un jour pour la semaine 22. Dès lors, les délais de réception des textes et des annonces publicitaires seront modifiés, dans une quinzaine de jours, comme suit :

Utile et Paroisses : lundi 27 mai 10 h
Sport et avis officiels : lundi 27 mai 12 h
Textes rédactionnels et annonces : mardi 28 mai 9 h

Tarifs publicitaires 2019

Prix en CHF / TVA en sus

« Celui qui arrête de faire de la publicité
afin d'économiser de l'argent, peut tout aussi
bien arrêter sa montre afin de gagner du temps. »

Henri Ford

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56

fac@bechtel-imprimerie.ch

www.bechtels-imprimerie.ch

Exemples de formats (tarif annonce)

Minimum (1 col.) 26 x 50 mm ou (2 col.) 55 x 25 mm

Maximum (10 col.) 290 x 420 mm (page complète)

Envoi de fichiers PDF (prêt à l'impression)
ou mise en page par nos soins

Délai: mercredi 9 heures

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)

55 mm x 45 mm x -.75
= **67.50** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 70 mm x -.75 (+ 25.-)
= **130.-** + TVA

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)

55 mm x 70 mm x -.75
= **105.-** + TVA

Annonce en couleur

(4 colonnes)

114 mm x 150 mm x -.75 (+ 25.-)
= **475.-** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 50 mm x -.75 (+ 25.-)
= **107.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

Dimensions minimales
(2 colonnes) 55 mm x 25 mm x -.75
= **37.50** + TVA

Annonce en couleur

Dimensions minimales
(2 colonnes) 55 mm x 25 mm x -.75 (+ 25.-)
= **62.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

(3 colonnes)

85 mm x 50 mm x -.75
= **112.50** + TVA

Annonce en couleur

(3 colonnes)

85 mm x 50 mm x -.75 (+ 25.-)
= **137.50** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 80 mm x -.75 (+ 25.-)
= **145.-** + TVA

Annonce en couleur

(4 colonnes)

114 mm x 80 mm x -.75 (+ 25.-)
= **265.-** + TVA

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)

55 mm x 135 mm x -.75
= **202.75** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 135 mm x -.75 (+ 25.-)
= **227.50** + TVA

Annonce en couleur

(10 colonnes)

290 mm x 50 mm x -.75 (+ 25.-)
= **400.-** + TVA



Les projets scolaires seront présentés le 3 juin

L'agrandissement du collège primaire passera aux urnes

En assemblée municipale du 3 juin prochain, le conseiller municipal Erwin Dornbierer présentera aux ayants-droit le détail du projet d'agrandissement du collège primaire. Ce projet sera soumis aux électeurs lors d'une votation par les urnes, cette année pour le moins et peut-être même avant les vacances estivales.

«L'idéal consisterait à pouvoir lancer le chantier en septembre. Nous rêverions qu'il soit achevé pour la rentrée scolaire de l'été 2020, mais sans doute faudra-t-il attendre la fin de l'année prochaine pour prendre possession des nouveaux volumes», précise le conseiller municipal en charge des écoles.

Croissance rapide des effectifs

On rappellera que le manque de locaux se fait cuisant pour l'école primaire, dont l'effectif total d'élèves va passer de 173 actuellement, à 195 à la rentrée d'août prochain. Une neuvième classe sera conséquemment ouverte, qui permettra une moyenne de 21,7 élèves par classe.

Selon les projections basées sur le nombre de bambins vivant aujourd'hui dans la



Le projet d'agrandissement, avec une nouvelle aile sur la gauche de cette photo, sera présenté en détail durant l'assemblée municipale

commune, cet effectif global demeurera quasiment identique jusqu'en 2023-2024; une légère fluctuation, à l'été 2022, pourrait voir les classes ramenées à 8 (190 élèves, donc une moyenne de 23,8 écoliers par classe).

Mais revenons à l'été prochain, qui verra arriver pas moins de 26 élèves de 1H (1^{re} année d'école enfantine) et autant de 2H, soit un effectif par classe vraiment élevé pour ces niveaux, ainsi que 32 écoliers de 6H, le degré qui sera donc dédoublé.

Deux salles de plus

Avec neuf classes primaires et des méthodes d'enseignements modernes privilégiant par exemple le travail par sections de classes, la surface du collège ne suffit plus aux besoins. En créant deux nouvelles salles, dont l'une sera donc immédiatement occupée par le deuxième groupe de 6H, et l'autre utilisée notamment pour des sections de classe, l'agrandissement prévu permettrait de satisfaire les besoins des prochaines années, pour ce qui concerne le deuxième cycle. Mais cette nouvelle aile

fera davantage pour l'organisation spatiale scolaire et parascolaire dans la localité. «Nous avons pensé que c'était une bonne occasion de ramener l'école enfantine sous le toit de l'école primaire et donc de regrouper tout le premier cycle (1-4H).» Conséquence: l'Ecole à journée continue, dont le déménagement est plus que souhaitable, y gagnera un toit idéal (voir encadré ci-contre).

Concrètement

L'étude de faisabilité s'est terminée cette semaine, qui chiffre le projet à 1,7 million de francs à ce stade.

Sans entrer dans des descriptions alambiquées qui ne remplaceraient pas les explications illustrées du 3 juin prochain, précisons que la construction prévue consiste en une nouvelle aile, greffée au collège par l'ouest. A peine plus large que l'aile Est (ce qui n'apparaîtra pas

visuellement), elle ne cassera pas l'esthétique et l'équilibre architectural du collège.

Sur deux étages comme tout le bâtiment, cette nouvelle aile abritera donc quatre salles de classes, au départ du moins.

Au rez-de-chaussée deux salles d'environ cent mètres carrés chacune, accueilleront les 52 élèves d'école enfantine. «Ce niveau sera facilement modulable, qui permettra sans travaux onéreux de passer, selon l'évolution des effectifs et des méthodes d'enseignement, à trois salles d'environ 65 mètres carrés», souligne

Erwin Dornbierer. A l'étage sont prévues deux salles de classe de 65 mètres carrés chacune, ainsi que des vestiaires adaptés, le bureau directorial (actuellement installé au rez), et enfin un bureau/salle d'entretien.

Rendez-vous le 3 juin

Tous les détails, plans à l'appui, seront donc présentés le 3 mai prochain en assemblée municipale. L'occasion idéale de s'informer complètement avant la prochaine votation sur ce projet.

| cm

Nouvelle solution pour l'EJC

Actuellement logée à la Grand-rue, dans le bâtiment de la fondation Grosjean, l'Ecole à journée continue (EJC) rencontre un succès croissant. Son développement est même exponentiel, puisqu'elle accueillera pas moins de 42 enfants à la prochaine rentrée d'août, soit quelque 40 pour cent de plus qu'aujourd'hui. Cette EJC a donc besoin de locaux plus vastes et d'une situation meilleure en termes de circulation; pour les plus petits clients, le cheminement menant à la Grand-Rue n'est de loin pas optimal. Or dans l'immeuble actuel de l'école enfantine, avec une place de jeu neuve tout à côté, cette infrastructure parascolaire trouverait incontestablement des conditions idéales. «L'immeuble lui offrirait deux grands locaux, aux étages, qui sont de surcroît dans un excellent état.» Conséquemment, la Municipalité privilégie cette solution à l'eménagement envisagé auparavant dans le bâtiment de Swisscom, où de conséquents travaux d'agrandissement et d'aménagement étaient indispensables. Le contrat de bail courant jusqu'en 2025, la commune aura tout loisir de trouver d'ici là une nouvelle affectation à cet immeuble. | cm



Une fois l'école enfantine installée dans la nouvelle aile du collège primaire, l'Ecole à journée continue pourra rallier ce bâtiment idéalement situé et équipé



Vue du nord: la nouvelle aile sera construite dans le prolongement du collège, à droite sur cette photo

19^e tournoi pour tous!



Le Comité d'organisation, constitué des représentants des sociétés locales de Corgémont, organise dans le cadre de la foire de printemps son 19^e tournoi de beach-volley populaire, sur la place de la Gare, qui aura lieu les 7 et 8 juin. Le tournoi comptera trois catégories différentes:

- Fun (2 contre 2, niveau moyen) vendredi soir dès 18h (selon le nombre d'équipes inscrites).
- Ecolier (3 contre 3, année 2004 et plus jeunes) samedi matin dès 9h.
- Fun A (2 contre 2, niveau moyen) samedi dès 14h.

- Fun/Elite B (2 contre 2, moyen à bon niveau) samedi dès 18h (selon les équipes inscrites) se termine vers 22h30.

Il n'y aura pas de finale entre les groupes A et B. Chaque groupe fêtera son vainqueur!

Merci de vous inscrire auprès de Belinda Tschan au 078 679 09 42. Les inscriptions gratuites peuvent se faire dès à présent. Le comité souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux joueuses, joueurs, spectateurs et visiteurs.

Attention, le nombre d'équipes est limité!

Marché aux puces

Le samedi 8 juin prochain se déroulera notre 13^e marché aux puces organisé dans le cadre de la foire de Printemps. Profitez de l'occasion et réservez d'ores et déjà cette date. Les places sont gratuites et limitées. Inscrivez-vous pour venir faire de bonnes affaires, auprès de la responsable Alexandra Vedelago au 079 320 27 19.

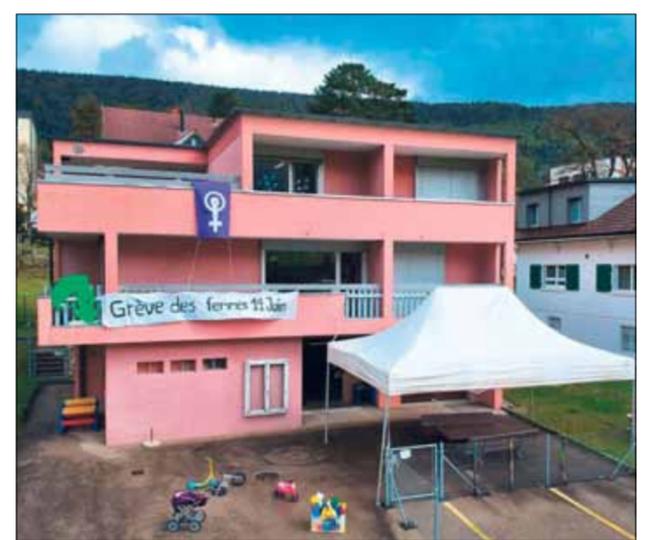
La Maison de l'enfance en grève

Le 14 juin, la maison de l'enfance Les Ecureuils de Corgémont sera fermée pour cause de grève. Les parents ont été prévenus de cette fermeture exceptionnelle.

Les éducatrices de l'enfance (ensemble du personnel éducatif) sont concernées sur plusieurs plans par la grève des femmes. Le métier est exercé en très grande majorité par des femmes et perçu comme typiquement féminin. Il est assimilé à des activités d'éducation principalement assignées aux femmes et dévalorisé sur les plans social et économique. Le parallélisme entre le travail de prise en charge des enfants et le travail domestique reste très répandu.

L'idée selon laquelle les métiers de la petite enfance mobilisent des qualités féminines et maternelles qui seraient «naturelles» souffre des stéréotypes de genre assignant aux femmes un instinct de maternage. Leurs compétences professionnelles passent dès lors au second plan car considérées comme «innées». La reconnaissance salariale des éducatrices est ainsi très faible.

Le désengagement partiel des femmes du travail domestique en raison de leur plus grand engagement dans le travail productif est à l'origine d'un besoin accru de garde extrafamiliale des enfants. Ici, les éducatrices se retrouvent spectatrices d'un phénomène social qui engendre des inégalités entre les hommes et les femmes, puisque c'est principa-



lement les mères qui voient leur activité professionnelle modifiée à l'arrivée des enfants dans la famille.

Une des missions des éducatrices est de développer une action professionnelle égalitaire et non discriminatoire entre les filles et les garçons. Elles sont formées à cela car gommer les stéréotypes de genre est bien souvent contre-intuitif. Si ces stéréotypes sont bien présents dès la petite enfance, ils ne sont pas encore figés dans la représentation des enfants. «Notre métier nous tient à cœur. Parce

La Maison de l'enfance est une institution associative subventionnée par le canton de Berne. Elle emploie 13 personnes dont 3 en formation. 27 familles profitent de l'accueil de la Maison de l'enfance qui a la possibilité d'accueillir 16 enfants par jour.

que nous sommes engagées auprès des enfants et de leurs familles, nous voulons l'égalité et la fin des discriminations de genre.»
| l'équipe de la Maison de l'enfance

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE, Cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry: du 21 au 25 mai, Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch, les funérailles ont lieu du mardi au samedi et l'heure sont fixées par le célébrant.

Prochaine messe: samedi 18 mai à 18 h, Chapelle de Reuchenette suivie d'un apéritif à la salle Sainte-Bernadette. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Visiter de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit « YOKI »: téléphone pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82, au 079 756 09 32 ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32 quelques jours avant.

Avis à nos paroissiens: en vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchenette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaudelievre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées.

Nordik'n: visite de la Chapelle programmée dans l'après-midi du 18 mai jusqu'à 17 h, apéritif offert par la paroisse catholique à la salle Sainte-Bernadette.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

Assemblée générale ordinaire: mercredi 5 juin à 19 h 15 à la cure, rue des Roses 6, 2610 Saint-Imier (près du funiculaire) avec notamment, élection de Conseillers/ères de paroisses + modification de l'art. 20 al. 1 RO + nouvelle constitution de l'église nationale catholique-chrétienne du canton de Berne.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 18 mai 17 h 30 messe; dimanche 19 mai à 10 h, 1^{re} communion à Tavannes; jeudi 23 mai à 9 h, messe.

Méditation du chapelet: mardi 21 mai à 17 h.

Petit Chœur: mardi 21 mai à 19 h 30, répétition.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 18 mai, 18 h, Saint-Imier; dimanche 19 mai, 10 h, Corgémont; mardi 21 mai, 9 h, Corgémont; jeudi 23 mai, 9 h, Saint-Imier, pour les premiers communions et la communauté.

Parcours Vivre de l'Eucharistie: vendredi 17 mai, 16 h 30, Corgémont.

Eveil à la foi: samedi 18 mai, 10 h, Saint-Imier.

Chapelet: mardi 21 mai, 19 h, Saint-Imier.

Veilleurs: mercredi 22 mai, 20 h, Saint-Imier.

Premiers communions: jeudi 23 mai samedi 25 mai, retraite.

Résidence Les Pâquerettes, Courtelary: la journée portes ouvertes prévue le 24 mai est reportée au samedi 29 juin, 10 h à 16 h.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

La fin de l'année-caté approche... Ce sont les 11H qui ont encore à faire un dernier bout de chemin avant leur belle Fête de fin de catéchisme, le 9 juin, à la collégiale de Saint-Imier.

11H, camp de confirmation: du dimanche 26 mai à 10 h au mercredi 29 mai à 18 h au chalet Croix-Bleue «Le refuge» au-dessus de Tramelan. Des informations vous parviendront.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes: dimanche 19 mai, 10 h, collégiale de Saint-Imier, culte d'adieu de Véronique Tschanz-Anderegg; dimanche 19 mai, 17 h, temple de Sombeval, méditation et musique avec la chorale gospel Allegra; prochain culte dans la paroisse le 26 mai à Cortébert.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont.

Rencontre des aînés: nous nous retrouverons mardi 21 mai à 14 h à la salle de paroisse pour entendre Frédy Geiser nous raconter son village de Cortébert et prendre ensuite les quatre heures ensemble.

Acte ecclésiastique: dimanche 12 mai, Amaury Pot a été baptisé au temple de Corgémont.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/
corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 19 mai, 10 h à la collégiale à Saint-Imier. Lire également communiqué paroisse réformée de Saint-Imier.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Méritat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmeritat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Cultes: dimanche 19 mai, 10 h, Saint-Imier, culte d'adieu à la pasteur Véronique Tschanz-Anderegg; 17 h, Sonceboz, méditation et musique, Gospel Allegra.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Culte: dimanche 19 mai, 10 h, à Péry, sainte-cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sonceboz-Sombeval.

Tombola vente de paroisse du 6 avril: les lots de la tombola qui n'ont pas été retirés le jour de la vente sont à votre disposition jusqu'au 29 mai chez Marie-Jeanne Juffer, Crêt 5 à Péry, 079 454 49 94.

La Retrouvaille: vendredi 24 mai, visite du centre ornithologique à Sempach. Départ: 13 h, places de parc derrière l'église. Inscription jusqu'au mardi 21 mai chez Pierre-Yves Aeschlimann au 032 358 12 54 ou à p.aeschlimann@hispeed.ch. Ouvert à tous.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 16 mai. Livraisons le 29 mai à Péry et Vauffelin, le 30 mai à Orvin.

032 485 11 85
(lu: 13 h-17 h 30, ve: 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76,
Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Cultes: dimanche 19 mai, 10 h, Saint-Imier, culte d'adieu à la pasteur Véronique Tschanz-Anderegg; 17 h, Sonceboz, méditation et musique, Gospel Allegra.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 19 mai, culte d'adieu à la pasteur Véronique Tschanz-Anderegg à 10 h à la collégiale. La cérémonie sera suivie d'un apéritif, puis d'un repas ouvert et offert à tous à la collégiale. Offrande: Aide d'urgence Zimbabwe-Mozambique, EPER.

La journée débutera par une marche de Sonvilier à Saint-Imier en compagnie de Véronique. Rendez-vous à 8 h 30 à la gare de Sonvilier.

Méditation et musique: dimanche 19 mai à 17 h à Sombeval.

Musique à la collégiale: dimanche 19 mai, 17 h, Joshua Brodbeck et Martin Kasperek, «orgue à quatre mains et quatre pieds». Entrée libre, collecte.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille le vendredi 17 mai de 9 h 30 à 11 h à la cure.

Concert du marché: vendredi 17 mai, mini-concert d'orgue dès 10 h 30 à la collégiale. Venez vous faire surprendre, entrez et sortez librement!

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 21 mai de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00
paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 19 mai, méditation et musique à 17 h au temple de Sombeval avec Gospel Allegra (détails cf agenda commun de l'Erguël).

Catéchisme cycle I, 3H-6H: 3^e rencontre du bloc 4 ce vendredi 17 mai de 11 h 45 à 13 h 20 à la cure (rue du Collège 19), avec séance et repas chaud offert. Infos: Annerose Riesen, 076 615 23 52.

Eveil à la foi: pour enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, samedi 18 mai de 9 h 30 à 11 h 30 à la chapelle de Cortébert. Infos pasteur David Giauque, 032 489 17 08 ou 079 823 75 84.

Aînés: mardi 21 mai de 14 h à 17 h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/
sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 19 mai, 10 h, Saint-Imier, collégiale. Culte d'adieu de la pasteur Véronique Tschanz-Anderegg.

Vacances de la pasteur: jusqu'au 4 juin.

Corinne Baumann, pasteur,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens,
077 429 74 59

location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst mit Taufe: Sonntag, 19. Mai, 10 Uhr, Moutier, culte d'amitié mit Grandval, zweisprachig mit Pfr. Stefan Meili, pasteur Marc Seiler, Kirchenchor Moutier.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Sortie du Conseil de paroisse: samedi 18 mai, en journée, départ 8 h gare de Tramelan.

Culte: dimanche 19 mai, 10 h, église, avec sainte-cène. Pasteur E. Brunner. Collecte: Cartons du cœur. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au 032 487 46 75.

Synode à Berne: lundi 20 et mardi 21 mai.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 19 mai, méditation et musique, 17 h, Sombeval.

Prière matinale: mardi 21 mai à 6 h 30, église de Villeret.

Repas des aînés à la Meuringue: mardi 11 juin, rendez-vous sur la place du village à 11 h 30, inscriptions jusqu'au 7 juin au 032 941 56 77 ou au 078 822 35 34.

Secrétariat: 032 941 14 58

Exceptionnellement le secrétariat sera ouvert le lundi 20 mai de 8 h à 11 h à la place du 24 mai.

Merci pour votre compréhension.

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch, www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

La Petite Pause: vendredi 17 mai de 8 h à 11 h à Cormoret.

Culte de partage: dimanche 19 mai à 10 h à Cormoret.

Club de la Cour à Moret: mercredi 22 mai de 14 h 30 à 16 h 30 (pour les enfants de 10 à 15 ans). Renseignements au 078 894 22 70.

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Culte: dimanche 19 mai, 9 h 45. **Espace guérison:** vendredi 17 mai, 20 h à Orvin. Renseignements auprès d'Aline Marotta au 078 357 48 36 ou à espace.gerison@epeo.ch.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER

Jacques-David 12

Culte: dimanche 19 mai, 10 h, avec le pasteur Luc Normandin de Saint-Imier. Garderie et école du dimanche pour les enfants. Accueil café avant et après la rencontre.

Blablathé: lundi 20 mai à 14 h, cours de français oral. Sans inscription et entrée libre. Bienvenue à tous!

Rondin-Picotin: jeudi 23 mai à 9 h 45, chants et contes pour les enfants de 0 à 6 ans suivis de jeux libres et d'une collation. Pause-café pour les parents. Sans inscription et entrée libre.

AntiZone: vendredi 24 mai à 19 h, rencontre pour les ados à partir de 13 ans à l'ancien buffet de la gare de Saint-Imier.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Consultation romande des églises méthodistes: samedi 18 mai, 14 h à Lausanne.

Culte: dimanche 19 mai, 9 h 30 avec Daniel Sommer. Garderie et école du dimanche.

Cellule de prière: mardi 20 mai, 20 h.

Après-midi convivial: jeudi 23 mai à 14 h.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER

rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: samedi 18 mai, 18 h.

Culte: dimanche 19 mai, 10 h, prédication Olivier Charvin. Ecole du dimanche et garderie.

Club d'enfants: jeudi 23 mai, 12 h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com

www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER

rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 19 mai à 9 h 30; mercredi à 20 h.

Formation: mardi 21 mai à 19 h 30 à Neuchâtel. Réunion des parents et enseignants degrés religion et catéchisme.

Jeunesse: mardi 21 mai à 19 h 30 à Yverdon-les-Bains. Réunion des moniteurs de jeunesse.

Seniors 60+: mardi 21 mai, 11 h à Neuchâtel, chœur (à la place du 14 mai).

Musique: lundi 20 mai à 20 h, répétition du chœur.

Didier Perret
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ

Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 19 mai, 9 h 30, message biblique, école du dimanche.

Cellule de maison: mardi 21 mai, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte missionnaire: dimanche 19 mai à 10 h à Jean Guy, avec le couple Baecher, dîner.

Réunion de prière: lundi 20 mai à 20 h à la rue des Prés.

Marcher, méditer, prier: mercredi 22 mai à 9 h à la rue des Prés.

Moment de prière et de silence: mercredi 22 mai à 13 h 30 à la rue des Prés.

Sortie des personnes âgées: mercredi 22 mai à 13 h 30.

Kangourou: jeudi 23 mai à 9 h 15 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Groupe de jeunes: vendredi 17 mai, 20 h.

Prière: dimanche 19 mai, 9 h.

Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 19 mai, 9 h 45.

Méli-Mélo: lundi 20 mai, 15 h, animation pour les requérants.

Prière 29B12: lundi 20 mai, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 21 mai, 9 h.

Groupe de dames: mardi 21 mai, 9 h.

Danse: mercredi 22 mai, 19 h.

Repas pour tous: jeudi 23 mai, 12 h.

Flambeaux de l'Evangile: week-end du vendredi 24 mai.

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



ça me dit marche! le long de la Suze le 15 juin

La Commune participera une nouvelle fois à l'action cantonale *ça me dit marche*. Rappelons que cette initiative de l'Office du sport permet de proposer, un samedi matin par année, des activités physiques accessibles à tous, agrémentées de découvertes et à vivre en groupe, en famille, donc en toute convivialité.

Le 15 juin dans le cadre de *ça me dit marche* 2019, la Municipalité proposera une balade au bord de la Suze, emmenée par Noël Stalder. Ce guide-interprète du patrimoine, au demeurant habitant de la localité, fera (re)découvrir Courtelary en suivant la rivière, durant deux heures de marche facile.

Cette balade s'achèvera à la place de pique-nique sise en-dessus du temple, dont la réfection sera inaugurée à cette occasion.

Un acte de développement durable

Largement ouverte à la population, cette sympathique manifestation permettra de mettre en valeur le travail effectué sur place par le personnel de la



Du très beau travail, que l'on inaugurera officiellement le 15 juin

voirie. Au moyen de bois récupéré durant la déconstruction de l'église catholique, menée l'an dernier, les employés techniques de la commune rénovent actuellement, de très belle manière, les tables et les bancs de cette place.

Le Conseil municipal se réjouit de cette réalisation, qui exprime une volonté de penser en termes de développement durable. De surcroît, elle révèle qu'un peu d'imagination permet également de réaliser des économies dans la conduite des affaires communales, sans pour autant renoncer à un service de qualité.

A l'occasion de cette inauguration, les autorités serviront

le verre de l'amitié à la population. Tous les habitants sont chaleureusement conviés à cette petite cérémonie, qu'ils participent à la balade ou qu'ils rallient directement la place de pique-nique.

Attention: cette manifestation sous l'enseigne de *ça me dit marche* n'a rien à voir avec la visite-spectacle intitulée *Le salaire de la Suze*, dont les éditions de juin sont agendées au 16 (en langue allemande) et au 23 (en français). | cm

Samedi 15 juin
Départ 9h45 de la gare
11h45 inauguration
de la place de pique-nique

Délégations

Ronald Ermatinger représentera l'Exécutif à l'assemblée générale du Parc régional Chasseral, demain samedi 18 mai. Bertrand Barras participera pour sa part à l'assemblée générale du Sasc (Service d'action sociale Courtelary), le 23 mai. | cm

Bureau fermé

Le jeudi 27 juin prochain, le bureau municipal demeurera exceptionnellement fermé durant toute la journée. C'est à cette date que la préfète Stéphanie Niederhauser et ses collaborateurs effectueront leur visite de contrôle, qui consiste en une supervision effectuée normalement tous les quatre ans. La dernière, chez nous, date de 2013.

A cette occasion, le personnel de la préfecture contrôle en particulier tous les règlements, leur validité, leur application. Le personnel communal sera mis à contribution, in corpore, ce qui explique la nécessité de garder l'administration fermée. | cm

Le Conseil favorable à la place de jeu

Comme il l'avait promis au moment d'ordonner son démontage pour des raisons de sécurité, le Conseil municipal a étudié la reconstruction de la place de jeu de La Châtelaine (à l'ouest du collège). Un projet d'équipements modernes, mieux sécurisés et plus esthétiques que les anciens, avec de surcroît un sol adapté, lui a été soumis et l'a séduit.

Le crédit nécessaire à cette complète reconstruction s'élève à 120 000 francs. Il sera soumis à l'approbation de l'assemblée municipale, le 17 juin prochain.

Le Conseil municipal, unanime, recommande chaudement aux électeurs d'approuver ce crédit. Il s'efforcera ensuite de réduire tant que possible la facture finale, en sollicitant divers organismes pour d'éventuelles subventions. | cm

Extinction nocturne: votre avis compte

La demande avait été faite, en assemblée municipale de décembre dernier, que l'éclairage public communal soit éteint durant la nuit. L'idée avait séduit le Conseil municipal, qui a lancé un essai de trois mois. Depuis le 1^{er} avril dernier et jusqu'à la fin juin prochain, les lampadaires des rues communales sont donc éteints de minuit et demi à 5h.

Plusieurs buts

Cette extinction, appliquée déjà par diverses communes de l'Arc jurassien, vise plusieurs buts cumulés. Elle permet des économies d'énergie en répondant à une préoccupation aujourd'hui générale, et donc de réaliser également des économies financières. Mais en recréant une véritable nuit dans les villages, on rend également des conditions supportables à de nombreuses espèces

vivantes, insectes, oiseaux et autres représentants de notre faune, dont le cycle et les conditions de chasse, notamment, sont perturbés par les éclairages. L'être humain n'est pas épargné non plus.

Au moment de lancer cet essai, les autorités l'avaient annoncé clairement: sa poursuite ou son arrêt dépend directement de la population. Aussi ont-elles lancé un sondage auprès de tous les habitants. Un tous ménage est donc en cours de distribution dans la commune, qui permet de plébisciter l'arrêt ou la poursuite de cette extinction.

Le Conseil municipal remercie la population de répondre à ce sondage jusqu'au 7 juin prochain dernier délai. Le résultat en sera dévoilé durant l'assemblée communale du 17 juin, avant que soit prise une décision à ce sujet. | cm

Réfectoire de la halle: OK!

Le réfectoire de la salle de gymnastique est à nouveau en bon état, les utilisateurs du bâtiment pourront s'en rendre compte et l'apprécieront à sa juste valeur.

Rappelons que suite à la construction de l'annexe érigée à l'Ouest de la halle, et pour une raison à peu près indéfinissable, le sol de ce local s'était mis à gondoler, au point que la porte d'entrée n'était quasiment plus utilisable.

Finalement, après étude approfondie des possibles causes et solutions, il a été décidé d'arracher l'ancien sol jusqu'au niveau de la dalle, de couler une nouvelle chape et une nouvelle couche de résine, et d'installer un pare-va-peur. Tous travaux qui sont aujourd'hui terminés à satisfaction.

Un arrangement a été conclu entre les différentes parties, quant à la répartition des frais inhérents à ces travaux de réparation.

Le Conseil municipal remercie les sociétés et autres utilisateurs de ces locaux pour leur patience et leur compréhension durant cette longue période marquée par les aléas. | cm

16 communes

1 JOURNAL

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Comptes municipaux

Les comptes 2018 bouclent avec un excédent de revenus de 41 663 francs dans le résultat du compte général. Après avoir tenu compte des résultats des tâches autofinancées qui bouclent avec des excédents de charges de 8761 francs pour l'alimentation en eau, de 37 363 francs pour le traitement des eaux usées et de 348 francs pour la gestion des déchets, le compte global mentionne un excédent de charges de 4809 francs. Au niveau des

investissements, nous enregistrons des dépenses de l'ordre de 897 001 francs et des recettes de 176 758 francs, ce qui représente des investissements nets de 720 243 francs.

La fortune de la commune s'élève à 1 144 053 francs au 31 décembre 2018. Des informations complémentaires au sujet de ces comptes seront publiées dans une prochaine édition de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. | cm

Qualité de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 29 avril 2019 à la rue Principale 15 a donné les résultats suivants: Température mesurée in-situ: 9,8°C; Escherichia coli/germe(s)/100ml: 0; Entérocoques/germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies/germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériolo-

gique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm



Place de pique-nique

Suite à la bonne expérience réalisée l'année dernière, c'est à partir de début juin que les toilettes provisoires seront installées à la place de pique-nique située au pied de la Combe-Grède. | cm

Délégation

Bruno Lemaitre participera à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois, le jeudi 20 juin à Tramelan. | cm

Bureau communal fermé

En raison du congé de l'Ascension, l'administration communale sera fermée le jeudi 30 ainsi que le vendredi 31 mai. | cm

Ligne de bus

Conjointement avec la commune de Saint-Imier, le Conseil municipal a accepté la prise en charge d'une partie des frais d'une étude de planification de l'offre pour l'extension de la ligne de bus Saint-Imier-Villeret. C'est en passant par les quartiers Est de la commune de Saint-Imier que le bus pourrait desservir le centre de notre localité. | cm

EcoPoint

C'est le lundi 3 juin prochain que l'entreprise Vadec viendra présenter une nouvelle solution pour l'EcoPoint. | cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Noces d'or pour Liselotte et Gérard

Liselotte et Gérard Argenio fêtaient le 10 mai dernier leurs noces d'or. Venu de Aiello del Sabato en Italie, c'est à la foire du Saint-Imier en 1966, au temps où l'on dansait encore dans tous les restaurants, que le couple se rencontre.

Dernier d'une famille de treize enfants, Gérard, venu en Suisse sans permis de travail, est immédiatement engagé à la Rayville, usine dans laquelle il découvre l'horlogerie. Une voie qui le passionne et grâce aux cours du soir, il se spécialise dans le domaine du rhabillage des anciennes pièces. Suite à la fermeture de Rayville, c'est aux Longines qu'il poursuit sa carrière.

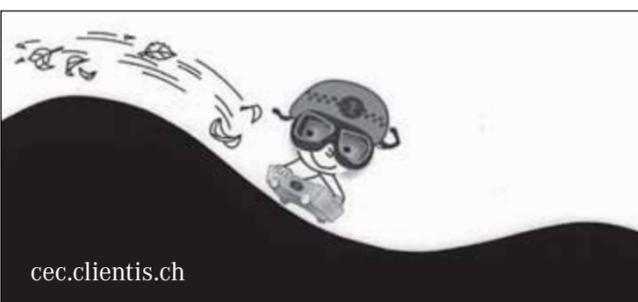
Liselotte, fille de Villeret, n'a quitté son village qu'une courte année pour la Suisse allemande et six mois à la Petite Scheidegg. Revenue, elle entame un apprentissage d'employée de commerce chez Blancpain où elle reste jusqu'en 1975. Elle reprendra ensuite la «caisse Raiffeisen».

Le couple aura le plaisir d'accueillir Renzo, puis Yan. Deux petites-filles viennent compléter la famille. Elles constituent d'ailleurs le principal hobby du couple qui pratique aussi le ski, les randonnées en montagne et les voyages, sans oublier les sorties avec les jeudistes du CAS Chasseral. De plus, Gérard est membre de plusieurs sociétés dont le CARI (cercle de la communauté italienne de Saint-Imier), le ski-club, l'US Villeret, le Club Alpin, les Amis du sentier de la Combe-Grède et les samaritains dans son jeune âge. Liselotte pratique la gym depuis qu'elle a douze ans, elle jardine aussi et s'engage dans le bénévolat.



Le couple Argenio se dit «oui» le 10 mai 1969 en l'église de Villeret.

Réclame



cec.clientis.ch

Grand Prix Caisse d'Epargne de caisses à savon

Dimanche 26 mai 2019
Sonceboz-Sombeval

Plus d'infos sous: www.ceass.ch



Clientis

Caisse d'Epargne Courtelary



Une ligne électrique bientôt enterrée



Le réseau d'alimentation des fontaines est en phase d'assainissement

Les autorités annoncent que la Société des forces électriques de La Goule va profiter des travaux menés en vue de la nouvelle alimentation en eau intercommunale, pour enterrer la ligne moyenne tension qui traverse le pâturage. L'objectif de La Goule consiste à enterrer toute l'alimentation électrique jusqu'à Courtelary. Le projet est bien avancé, qui profite des travaux routiers.

Swisscom saisira cette même occasion pour lancer l'équipement du village en fibre optique. Dans un premier temps, l'entreprise de télécommunications installe les conduites ad hoc dans la chaussée ouverte, entre le carrefour avec la route cantonale et la Péluse.

Le reste du village pourrait être équipé en fibre optique, selon le régime FTTS (fibre to the street), d'ici 2021 selon la planification de Swisscom.

Assemblée en vue

Le Conseil municipal a mis au net l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale, qui se déroulera le 17 juin prochain. Il est publié ce jour dans les colonnes de la *Feuille Officielle d'Avis*, en fin de ce journal. | *cm*

Les fontaines aussi

Pour sa part, la Municipalité va profiter des mêmes travaux routiers pour assainir le réseau d'alimentation des fontaines. Les conduites en question sont très anciennes, elles ont subi les outrages du temps. Les fouilles aux abords du collège permettront en particulier de remplacer le tuyau qui passe sous la place du village. Une nouvelle conduite sera posée et un bouclage mis en place. | *cm*

Favorable au maintien de Centre-Jura

Consulté, le Conseil municipal s'est dit favorable au maintien de l'association régionale Centre-Jura. Si une affiliation à cette institution pourrait paraître désormais inutile, avec l'entrée en fonction de Jb.B (Jura bernois.Bienne), les autorités locales estiment cependant important d'en demeurer membre pour conserver des liens privilégiés avec les communes toutes proches du canton de Neuchâtel. En matière de transports et d'économie, en particulier, aucun autre organe ou plate-forme ne permet des relations directes et étroites, par-dessus la frontière cantonale, entre des collectivités confrontées aux mêmes difficultés et défendant les mêmes intérêts. | *cm*

AVIS MORTUAIRE

*Ton dernier chemin de vie fut difficile
Tu l'as parcouru avec courage,
dignité et gentillesse
Merci pour le bonheur que tu nous as donné*

Son épouse Elisabeth Schenk-Oswald
Ses enfants Marie-France Schenk-Vaucher
Claude-Alain Schenk
Alexandre Schenk

Ses petits enfants Maxime, Amélie et Mariette ainsi que les familles parentes et amis ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Francis Schenk

qui nous a quittés dans sa 78^e année

Le dernier adieu aura lieu vendredi 17 mai à 14h devant la chambre mortuaire du cimetière de Courtelary, suivi de la cérémonie au Temple.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés en faveur du Foyer Handicap à La Chaux-de-Fonds.

Un immense merci à notre ami Jordane, sans qui le maintien à domicile de Francis n'aurait pas été possible.

Adresse de la famille : Elisabeth Schenk
Bretin 23
2608 Courtelary

Courtelary, le 14 mai 2019

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un appel aux propriétaires de chiens

Le Conseil municipal rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils doivent respecter certaines règles, inscrites d'ailleurs dans le règlement de police municipale. Il y est en particulier précisé que les chiens doivent être tenus en laisse. Cette obligation implique également que les chiens doivent être cantonnés sur leur propriété, qu'ils ne doivent pas pouvoir courir dans les champs ou sur les chemins, ni menacer ou même effrayer les promeneurs.

Cette mesure doit impérativement être respectée, qui vise à protéger les gens, le bétail, les animaux sauvages ou domestiques.

Par ailleurs, les déjections des chiens ne doivent pas souiller l'espace public, ni d'ailleurs les terrains d'autres privés. Leurs propriétaires ramasseront les crottes, des poubelles ad hoc étant d'ailleurs disponibles en plusieurs endroits du village.

Il va de soi également que les chiens ne devront pas troubler

la tranquillité publique par leurs aboiements, qu'ils soient continus ou surviennent nuitamment.

Les autorités en appellent aux personnes concernées, remerciant celles d'entre elles qui respectent parfaitement ces directives et précisent que des dénonciations peuvent sanctionner les cas contraires. | *cm*

Petits ou grands, impressionnants ou non, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse ou gardés sous contrôle sur un terrain privé



La fête s'annonce belle à Cormoret

Après le succès des deux précédentes éditions en 2016 et 2017, l'association amacc (Animation, Arts, Musique et Culture de Cormoret) organise en collaboration avec les écoles et plusieurs sociétés du village une nouvelle édition de la fête du village de Cormoret, du jeudi 13 au samedi 15 juin prochains.

Le club des Jodleurs Echo de la Doux, le HC La Suze, CormoAtlas, un groupe de pêcheurs (Authentiques Carpiques), la SOABC (Société d'Ornithologie et Amis de la Basse-Cour), l'école à journée continue (EJC) et l'école primaire seront de la partie cette année.

Riche programme

Avec le même souci de n'oublier personne, des plus jeunes jusqu'aux aînés, le tout dans un esprit ludique et festif, un programme riche et varié vous attend avec de nombreuses animations.

En préambule à la fête proprement dite, les classes option théâtre de l'école secondaire présenteront leur spectacle de fin d'année le jeudi 13 juin sous la houlette du citoyen de Cormoret et metteur en scène Gérard William à la salle polyvalente de Cormoret. Une cantine sera tenue par l'amacc.

Nouveauté par rapport aux précédentes éditions, une scène couverte sera installée sur le préau du collège, alors que la grande tente, installée devant la salle polyvalente, sera dévolue à la restauration.

Les réjouissances démarrent en musique le vendredi 14 juin dès le début de soirée. En tête d'affiche, la musique celtique des renommés Sang d'Ancre et en lever de rideau,



les chants et les flûtes des élèves de l'école primaire qui seront suivis de la musique folklorique des Twannbergli-Echo.

Les traditionnelles guinguettes occuperont tous les recoins de la place du village, elles permettront de combler les petites et les grandes faims ainsi que d'épancher les soifs les plus tenaces.

La fête le samedi 15 juin démarrera en milieu de matinée déjà avec une bourse aux jouets pour les chineurs en herbe. Pour accompagner l'apéritif et le dessert, le Jazz Swing Dixieland Sextet agrémentera les plus fines oreilles.

Au fil de l'après-midi, les animations pour petits et grands continueront d'alterner : pour les plus téméraires, un jeu d'escalade de caisses et pour les autres, des jeux d'adresse, un château gonflable et bien sûr tous les engins de la « Cour à Moret ». A ne manquer sous aucun prétexte, des démon-

trations de vols de mini-montgolfières.

En soirée, le groupe biennois Back\Slash distillera ses reprises pop, rock et chansons françaises sur la scène.

Pour la restauration des deux jours, les jodleurs proposeront leurs fameuses grillades, le hockey-club préparera des filets de perches et les pêcheurs serviront de la paëlla. Les élèves de l'école secondaire offriront des pâtisseries et si la météo le permet, un stand de glaces sera également de la partie le samedi. Le bar de CormoAtlas distillera ses fameux Cormo'ritos. Pour les fins de soirées, un bar abrité sera ouvert jusqu'au petit matin.

Merci aux donateurs

Les recettes de la vente du badge de soutien à 5 francs ainsi qu'une tombola dotée d'une superbe palette de prix permettront aux organisateurs

d'offrir gratuitement l'ensemble des animations et des prestations musicales.

Nous profitons de remercier tous les sponsors et donateurs ainsi que la municipalité, sans qui cette fête ne pourrait pas être mise sur pied. Nous espérons surtout que vous réserverez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous!

La fête aura lieu par tous les temps, car en cas de tempête – ce qui paraît peu probable – la quasi-totalité des animations pourront avoir lieu sous tente ou à la salle polyvalente.

Le programme détaillé sera publié dans une prochaine édition et tout prochainement sur le site www.amacc.ch, alors que les infos de dernière minute seront publiées sur la page Facebook « Fête du Village de Cormoret ».

| *amacc*

INFORMATION ET SENSIBILISATION

L'ADJB se fait connaître

Diverses activités ont été proposées à chaque visiteur du stand ADJB ce samedi 11 mai

Guillod et Bueche soutenues par A. Schoos et le président ont accueilli avec bonne humeur et surtout compétence les visiteurs du stand pour :

- les informer sur le thème du diabète
- les sensibiliser aux risques potentiels liés à cette maladie
- leur permettre de mettre en évidence des indicateurs de symptômes éventuels
- leur faire connaître les buts et les objectifs de l'ADJB et de l'ASD
- parler de la salle de consultation à Tavannes
- parler de la vente du matériel pour les diabétiques
- être à l'écoute de la population

De nombreuses questions ont été abordées, des conseils judicieux ont pu être donnés. Divers moyens de sensibilisation (tensiomètre, lecteurs de

glycémies, etc.) ont été proposés sans frais aux visiteurs.

L'ADJB tient à remercier la Boulangerie « Chez Jean-Pierre », son patron Jean-François Leuenberger et ses employés pour leur souriant accueil et la disponibilité manifestée à cette occasion. Une matinée riche pour l'ADJB, qui a donc pu se faire mieux connaître ou tout simplement se faire découvrir.

La réussite de cette matinée est due essentiellement à l'engagement sans faille de Bueche, Guillod et Schoos qui, trois heures durant, ont prodigué conseils appréciés, informations précises et effectué des mesures auprès des clients de la Boulangerie devenue un court instant une « salle de consultation ».

| *pour l'ADJB Denis Gerber Président*

CORMORET

Vente de céramique contemporaine

Annalisa Fumagalli, céramiste formée à l'Ecole d'Arts Visuels de Berne, vous invite à découvrir son nouveau magasin installé dans les combles de l'ancienne épicerie du village de Cormoret. Les 24 et 25 mai prochains, entre 14h et 19h, vous pourrez découvrir sa nouvelle collection inspirée du concept japonais Wabi-Sabi, l'esthétique de l'imparfait. A cette occasion, vous pourrez visiter son atelier Ahiko et découvrir ses sculptures, exposées dans son petit jardin, où divers rosiers devraient bientôt fleurir.

Après l'exposition, le magasin de céramique sera ouvert tous les samedis après-midi de 14h à 17h. Vous y trouverez des plats et des assiettes en porcelaine noire mettant en valeur vos repas façon foodstyling. La céramiste vous propose aussi de magnifiques bols à thé,



Raku. Divers vases et récipients modelés, ikebana, viendront compléter les étagères afin de vous proposer un vaste choix de pièces uniques et créées avec passion.

Il est possible de suivre l'artiste sur instagram : [ahiko_pottery](https://www.instagram.com/ahiko_pottery) et sur internet : www.ahiko-pottery.jimdofree.com. | *td*

**Vendredi et samedi 24 et 25 mai
14h à 19h
Vieille Route 20, Cormoret**

PRO TICINO SAINT-IMIER

Troisième volet de la revue d'un centenaire

Les premières familles de migrants tessinois étaient déjà connues dans les années 1870-1880 dans l'ouest de notre pays, et plus particulièrement lors de grands travaux dans le Jura bernois. Que ce soit du côté de Tramelan, Tavannes, Moutier, Saignelégier ou dans le val de Saint-Imier, ces migrants étaient présents dans la construction, l'horlogerie, la mécanique, ou dans nos industries régionales. Souvent, ces migrants retournaient au Tessin en hiver pour une brève période.

Qui étaient-ils ?

Pour nous, narrateurs de la 2^e voire 3^e génération, c'est un réel plaisir d'évoquer les Mombelli, Bianchi, Sassi, Quadri, Giovannini, Fontana, Fasolis, Giovannoni, Lotti, Menegelli, Mordasini, Tarchini, Antonini, Taddei, Cavaleri, etc. En tant que narrateur et descendant d'une maman tessinoise, j'ai eu la chance à l'époque de côtoyer, en plus des ouvriers d'usine, des artisans indépendants.

Des cordonniers, des peintres, des musiciens, des compositeurs, des coiffeurs, des tenanciers ou restaurateurs. A l'époque, bon nombre d'établissements étaient tenus par des ressortissants tessinois et de ce fait, la Pro Ticino, section Saint-Imier bénéficiait de salles de réunions pour ses membres comme La Croix-Blanche, L'Erguël, le Berna, les XIII Cantons et actuellement le Cercle Catholique Saint-Georges. Ce dernier établissement a également vu le passage de la famille Roulin Joseph et Marguerite née Mombelli.

Joseph a été membre de la Corale ticinese durant de nombreuses années et il était le beau-fils de notre maître-cordonnier, Il Signor Mombelli dit

Bagat. Les filles de ce dernier, Marguerite et Bruna, vivent toujours à Saint-Imier. Bruna a été présidente de la Corale ticinese durant plus d'une décennie et est toujours active en tant que chanteuse. Il Signor Mombelli était également lié à un autre Tessinois célèbre au village et sur les chantiers, le syndicaliste Emilio Bianchi.

Engagés politiquement

Bagat et Emilio étaient deux figures marquantes de Tessinois bien intégrés. Bagat était connu pour son bonjour matinal et Emilio pour son engagement politique à Saint-Imier ; cela reste dans les mémoires. Emilio Bianchi, aussi appelé en milieu fermé «le communiste», était un grand défenseur de la gauche imérienne.

En me remémorant cette politique locale, le souvenir d'une autre militante surgit à mon esprit, notre «passionaria» Mariangela Mordasini, élue conseillère générale. Mariangela est toujours membre de la Pro Ticino et a fait partie de la Corale ticinese en compagnie de deux de ses sœurs, d'un beau-frère et de son mari Roger Oppliger, qui a lui-même également été président de la chorale tessinoise. Comme on peut le constater, nos Tessinois et Tessinoises étaient présents sur la scène politique locale, sans oublier notre ami Cornelio Fontana.

Souvenirs

Lors de cette recherche de mémoire, nous avons également rencontré et passé un moment en compagnie d'Annetta Antonini. Tessinoise partie de son Val Blenio à dix-sept ans pour la Suisse centrale en tant que «putzfrau», elle a rejoint en 1956 sa sœur aînée déjà établie au village et employée chez

Longines. C'est ainsi qu'Annetta a été engagée chez Longines pour de longues années.

Annetta nous rappelle quelques images marquantes de son appartenance à la Pro Ticino et à la Corale ticinese, comme sa participation à diverses pièces de théâtre.

Annetta se remémore la magnifique semaine tessinoise en octobre 1974: Saint-Imier, son village d'accueil, décoré aux couleurs tessinoises, la participation massive de la population qui se joint aux Tessinois.

Cette joie pour Annetta de nous parler de Pazzi Elvezio, malgré son âge avancé, qui a fait rôtir ses marrons dans le kiosque devant l'ancien Buffet de gare. Au moment de nous parler de ces merveilleux moments, tout le soleil du Tessin se dessine sur son visage, merci Annetta.

Intégration difficile

Toutes ces professions ou activités confondues pratiquées par nos vieux Tessinois n'ont fait que monter en puissance jusque vers les années 1970, mais c'est également durant cette époque, suite à ce qui était appelé L'Affaire Schwarzenbach, que de nombreux Tessinois et Italiens ont subi la pression de confédérés.

On vit actuellement de moins en moins de rencontres festives entre Tessinois et autochtones et cela se ressent. A entendre ma mère, mes tantes ou amis proches, venir dans le Jura bernois n'a pas été que du plaisir. D'ailleurs, plusieurs personnes n'ont pas souhaité s'exprimer sur cette période d'intégration.

Par monts et par vaux

Le Val Colla, vallée partant de Lugano, passant par le Monte Brè, la chaîne monta-



San Martino

gneuse des Colonnes d'Orgues ou Denti Della Vecchia pour redescendre sur Lugano par Tesserete, ont fourni de nombreux migrants comme les familles Menegelli, Lotti, Storni, Fontana, Galli, Sassi, Fasola ainsi que la «nostra Coletta», membre jubilaire de la Pro Ticino.

En évoquant ce Val Colla, son Monte Brè, il me vient à penser à des entrepreneurs qui sont partis de cette merveilleuse vallée dominant Lugano. Au village de Brè se tenait Alfonso Quadri, René Quadri, entreprise de peinture, sis à la rue des Jonchères, entreprise toujours présente sous le nom Peinture Sartori, ancien apprenti de

René Quadri. Je prolonge mes souvenirs jusqu'au village de Colla, d'où venait également un autre peintre, Alfonso Galli, peintre en bâtiments installé à la rue Agassiz. Tout en continuant de flâner d'un village à l'autre, je redescends sur Lugano et me vois avec Pietro Fontana, il nostro Pedrin de Bidogno, ou en discussion avec son fils, Cornelio, entrepreneur, architecte, politicien imérien connu loin à la ronde pour son accent particulier.

Mélange de cultures

Vers 1974, la crise économique touche notre région et ses travailleurs, ce qui se ressent également au niveau

de la culture et jeunesse tessinoise arrivée vers les années soixante. Ces jeunes migrants commencent à douter. Plusieurs d'entre eux retournent au Tessin ou se dirigent aux bords des lacs et vers les villes.

Une nouvelle génération mixte de Tessinois et autochtones se fait connaître dans notre région. Dans les familles, seuls les parents parlent encore le tessinois et les jeunes ne portent plus forcément un patronyme se terminant en a, i ou o. On se rencontre entre Baumann, Achermann, Houriet, Pasqualetto, Roulin, Lehmann, Nikles, Vuilleumier, Oppliger, Von Gunten, Linder ou encore Oppliger. | com. J-C Leh.

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Bâtiment mis aux normes

Centre de culture et de loisirs (CCL), Bibliothèque régionale, et Ludothèque de Saint-Imier

Les travaux de mise aux normes incendie du bâtiment sis à la rue du Marché 6 abritant le CCL, la bibliothèque ainsi que la ludothèque débuteront le lundi 20 mai pour se terminer au plus tard le 15 août, à la reprise des activités du Centre de Culture et de Loisirs.

Durant certaines phases de chantier, des travaux lourds seront entrepris par les entreprises adjudicatrices. Afin d'éviter tout accident et ainsi permettre aux artisans de travailler dans de bonnes conditions, les accès aux institutions culturelles seront limités aux écoles

sur rendez-vous ainsi qu'aux employés uniquement. Comme déjà paru dans la presse et sur les différents réseaux sociaux, la bibliothèque et la ludothèque fermeront leurs portes du lundi 20 mai au mercredi 5 juin à 14h.

La seconde étape nécessitant une fermeture du site interviendra durant les vacances scolaires estivales. Un communiqué sera rédigé en temps voulu sur les éventuelles modifications d'ouverture des différentes institutions.

Nous remercions tous les lecteurs et clients pour leur compréhension. | cm

CERCLE DE L'UNION DE SAINT-IMIER

Pour un défibrillateur

Dans le cadre de ses actions philanthropiques, le Cercle de l'Union de Saint-Imier a eu le plaisir de remettre un don à la Section des Samaritains de Saint-Imier et environs.

Cette section composée d'une vingtaine de membres est active de Renan à Sonceboz pour les postes sanitaires lors de manifestations culturelles ou sportives. Elle organise aussi les cours de sauveteurs pour les nouveaux conducteurs du Vallon de Saint-Imier et donne des cours de perfectionnement en entreprises. Au vu de l'évolution de la demande en postes à accomplir, les Samaritains ont besoin d'un défibrillateur. Le présent don exauce ce vœu et permet à ce groupement d'être encore plus efficace lors de ses divers engagements. | ld



Toutes nos félicitations pour vos 60 ans de mariage le 23 mai 2019

Nous avons la chance de faire partie d'une famille soudée par de bonnes fondations que sont la complicité, le soutien et la tendresse depuis toujours.

Bravo pour vos noces de diamant que nous nous réjouissons de fêter avec vous. Nous vous souhaitons encore de nombreuses années de complicité.

Avec toute notre affection de la part de toute la famille Marchand



Edition du 31 mai: avis important

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais rédactionnels de la Feuille d'Avis du District de Courtelary seront avancés d'un jour pour la semaine 22. Dès lors, les délais de réception des textes et des annonces publicitaires seront modifiés, dans une quinzaine de jours, comme suit :

Utile: lundi 27 mai 10 h
Paroisses: lundi 27 mai 10 h
Sport: lundi 27 mai 12 h
Avis officiels: lundi 27 mai 12 h
Textes rédactionnels: mardi 28 mai 9 h
annonces: mardi 28 mai 9 h

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DE SAINT-IMIER

Fermeture exceptionnelle

Par la présente, nous vous annonçons la fermeture exceptionnelle de la bibliothèque en raison de la dangerosité des travaux qui seront effectués dans l'enceinte de nos locaux du mercredi 22 mai jusqu'à la réouverture mercredi 5 juin à 14h.

Publireportage

Avec Cart-Electronique, le meilleur système pour succéder à la TNT

Vous recevez la TV au moyen d'une antenne ? Depuis le 3 juin, votre écran restera noir !

Claude-Alain Camporelli, patron du commerce imérien spécialisé Cart-Electronique, attire l'attention de tous les téléspectateurs utilisant une antenne, qu'elle soit intérieure ou extérieure : ils l'auront sans doute déjà lu dans un message apparaissant aléatoirement sur leur petit écran ces dernières semaines, les programmes s'arrêteront pour eux le 3 juin prochain. A cette date, la télévision numérique terrestre, la fameuse TNT, sera définitivement abandonnée.

La solution ? Chez Cart-Electronique !

Si vous êtes confronté à cette situation inconfortable, trois solutions s'offrent à vous :

- acquérir l'installation qui vous permettra de recevoir la TV par satellite
- vous abonner à un réseau câblé et procéder aux travaux nécessaires
- adopter la réception TV par Internet.

Bien évidemment, pour que la deuxième option soit possible,

il faut qu'un réseau câblé alimente votre quartier, respectivement votre maison. Et pour mettre en fonction la troisième solution, vous devez alimenter votre maison en Internet.

Un seul investissement

Cart-Electronique, le spécialiste imérien en télécommunications, préconise l'option satellitaire. « L'investissement nécessaire est assez conséquent, puisque chiffré entre 1300 et 1500 francs, mais il

en vaut amplement la peine à mon avis. En effet, en installant une parabole, le client peut recevoir toutes les chaînes nationales et étrangères, y compris des chaînes qu'aucun réseau câblé ne propose. Il obtient ces programmes à prix très modique et il choisit librement ce qui l'intéresse. Il ne se voit pas imposer un « bouquet » correspondant aux goûts des autres. Il reste donc parfaitement indépendant des réseaux. »

Important : de manière générale, le client pourra conserver son appareil de télévision.

Conseils précieux

Quoi qu'il en soit de votre choix pour l'avenir, le temps presse si vous ne voulez pas être privé de télévision. Il convient de contacter au plus vite Cart-Electronique, où Claude-Alain Camporelli pourra vous conseiller au mieux, en tenant compte de vos souhaits et de votre situation géographique,

puis procéder le cas échéant aux installations nécessaires.

Cart-Electronique Multimédia/TV/Hi-fi/Vidéo
Claude-Alain Camporelli
Francillon 22, Saint-Imier
032 941 51 51, 079 204 20 89

Horaires d'ouverture :
Lundi 14h30-18h30
Mardi-jeu-vendredi 9h-12h et 14h30-18h30
Mercredi-samedi 9h-12h



Cart-Electronique préconise l'usage d'une parabole de haute qualité (85 cm de diamètre), pour remplacer la défunte TNT

TV, radio, multimédia : les services les plus performants

Cart-Electronique propose aux privés tous les appareils et toutes les installations qui permettent d'écouter et de visionner le plus confortablement possible, que ce soit de la musique, des émissions radiophoniques, des films ou toutes autres images telles que vos photographies ou vos vidéos personnelles. Dans diverses gammes de prix, il livre des téléviseurs, chaînes Hi-fi et autres appareils connexes adaptés aux technologies les plus récentes. La téléphonie domestique n'a pas davantage de secret pour lui.

Proximité payante

Grands avantages de cette entreprise, la proximité, l'écoute et le conseil qui y sont dispensés avec le sourire, et permettent donc un service extrêmement personnalisé. De la vente à l'installation (y compris celle d'écrans TV muraux), en passant par le conseil et même la réparation, Cart-Electronique répond à tous les besoins des privés. Pas question, dans ce commerce, de repartir avec un appareil et un mode d'emploi au fond du carton. Si vous n'êtes pas au fait du montage et de l'emploi, le patron se fait un plaisir de vous offrir démonstration et explications circonstanciées. Aucune question, aussi basique soit-elle, ne sera laissée de côté ou traitée de haut.

Aux entreprises et autres écoles, par ailleurs, Claude-Alain Camporelli propose notamment des installations de sonorisation ou de vidéo dernier cri, performantes et simples d'utilisation. Avec bien évidemment un service après-vente de haut niveau.



Avec Claude-Alain Camporelli, un service diligent, soigné, et avec le sourire

LA ROSERAIE

Dimitri, l'art de cuisiner le ciel



Dimitri Houlmann

Mercredi 8 mai dernier, Dimitri Houlmann, 18 ans, apprenti cuisinier de 3^e année à La Roseraie dévoilait sa passion de l'aviation et vernissait par la même occasion sa première exposition de photographies, accrochées aux cimaises de l'institution et intitulée « Faire du ciel son plus beau terrain de jeux ».

Garçon consciencieux, précis et créatif, Dimitri a été happé par la fascination de l'aviation il y a huit ans. En 2015, il achète du matériel photographique spécifique et chasse les images d'avion, du plus petit téléguidé à l'un des plus gros porteurs, l'Air-

bus A380, en vol depuis le sol. On découvre ainsi des photos prises aux abords des aéroports de Kloten, Yverdon et Courtelary, sous différents points de vue et par n'importe quel temps.

Sa passion ne va pas s'arrêter au « plane spotting ». Il envisage de passer un brevet de pilote. Au niveau professionnel, ses excellents résultats lui ouvriront moult portes. Il songe ainsi aussi à cuisiner pour les vols long-courriers.

Cette exposition est ouverte au public jusqu'au 31 août, 7 jours sur 7, de 9h à 19h et l'entrée est libre.

ESPACE DÉCOUVERTE ENERGIE

Mont-Soleil : une belle fréquentation malgré le grand écart climatique

Durant le week-end, 1200 personnes se sont déplacées à Mont-Soleil pour les portes ouvertes de l'Espace découverte Energie. Un beau succès pour les organisateurs malgré le grand écart climatique !

C'est sous la pluie, le vent, la neige et un beau soleil que l'Espace découverte Energie, Jura bernois Tourisme et BKW ont ouvert la saison touristique 2019. Le centre visiteurs à Mont-Soleil a été l'épicentre de l'événement pendant les deux jours de la manifestation durant lesquels un vaste programme d'activités gratuites a été proposé autour de la thématique de l'énergie et des spécialités régionales.

Le Parc Chasseral, La Goule, l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil, la Haute Ecole spécialisée bernoise, l'Ecole polytechnique de Zurich ainsi que tous nos partenaires régionaux ont participé au succès de cette édition 2019.

Les communes de Cormoret, Courtelary, Villeret et Saint-Imier poursuivent leur engagement en faveur des énergies renouvelables et du tourisme et ont le plaisir d'accueillir la commune de Tramelan au sein de l'EdE. Les guides du centre visiteurs de Mont-Soleil ont tous été présents pour présenter les centrales solaire et éolienne et évoquer le rôle croissant des énergies renouvelables dans notre société.

Les journées portes ouvertes ont aussi été l'occasion de (re)découvrir les nouveaux contenus dispensés tout au long des deux sentiers didactiques de l'Espace Découverte Energie. Plus de 90 élèves de

classes des 10^e et 11^e degrés de Tramelan et des Breuleux en ont d'ailleurs eu un avant-goût le vendredi 10 mai lors d'une journée des écoles organisée au centre visiteurs de Mont-Soleil.

Les nombreuses activités, découverte du centre visiteurs et de son hologramme, balades en char attelé ou en trottinette, atelier de maquillage, concerts, théâtre pour les familles, animaux de la ferme, visites des centrales solaire et éolienne, visite de l'observatoire astronomique et du planétarium et produits du terroir ont séduit un large public familial tout au long du week-end.



© Stéphanie Chouleur

COLLÉGIALE DE SAINT-IMIER

A quatre mains et quatre pieds



Le prochain concert de la Collégiale de Saint-Imier aura lieu le dimanche 19 mai à 17h. Il s'agira d'un programme d'orgue à quatre mains et quatre pieds, avec Joshua Brodbeck et Martin Kasperek.

Joshua Brodbeck est un jeune concertiste américain. A l'âge de neuf ans, il donne son premier concert aux Etats-Unis. Il a fait ses débuts internationaux en Slovaquie à l'âge de douze ans. Après avoir obtenu sa maturité, Joshua Brodbeck a étudié au conservatoire de musique de la Capital University, ainsi qu'à la Jacob School of Music de l'université d'Indiana. Il est connu pour son répertoire riche et varié. Dimanche, il interprétera, en duo avec Martin Kasperek, des pièces de Wesley, Leighton, Moszkowski, Lanquétuit et Rutter. Bienvenue à chacun !

Dimanche 19 mai, 17h
Entrée libre, collecte

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Règlement d'organisation de la commune d'Erguël: le travail se poursuit

Quatre prises de position émises en consultation



Vue plongeante et estivale sur la future commune d'Erguël, depuis son extrémité ouest (photo Claude-Alain Aubry)

De mi-mars à mi-avril derniers, le projet de Règlement d'organisation (RO), préparé pour la future commune d'Erguël, était soumis en consultation à l'entier de la population. On ignore évidemment combien sont les habitants des cinq com-

munes actuelles à avoir parcouru ce document. Quoi qu'il en soit, les réactions ont été numériquement rares, quatre seulement, mais de grande qualité. «Leurs auteurs ont analysé attentivement le texte et étudié ses implications. Ils ont reçu une réponse écrite, avec accusé de réception et remerciements pour leur participation. Quant au fond, la réflexion n'est pas close», précise Benjamin Rindlisbacher, président.

S'il attendait certes un plus grand nombre de réactions/propositions, le Comité de fusion n'estime pas moins qu'il a distillé une information suffisante quant à ce RO, en annonçant la consultation sur les réseaux sociaux, dans les organes officiels des communes concernées, ainsi que dans les quotidiens et autres médias régionaux, qu'il remercie d'ailleurs pour leur efficace collaboration.

Avec l'Oacot

Le Comité de fusion, qui réunit les maires de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary, a étudié attentivement ces courriers, durant sa séance du 25 avril dernier. Il a classé toutes les propositions d'amendements en trois catégories, à savoir celles qui ont été immédiatement intégrées au RO, celles qu'il a rejetées et enfin celles qu'il va soumettre en fin d'été à Giovanna Munari Paronitti, spécialiste en droit de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'aménagement du territoire). Avec cette dernière, il étudiera en particulier la pertinence juridique des Forums villageois.

Nouvelle séance publique

Dans le courant de l'automne, une deuxième séance d'information publique sera organisée, qui permettra une seconde fois de prendre la température, de cerner les réactions face à



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

la mouture modifiée de ce RO. «Nous écouterons attentivement toutes les réactions, mais il va de soi qu'elles ne seront pas forcément toutes prises en compte.»

Cette même séance publique verra la présentation d'une proposition d'armoiries pour la nouvelle commune. «Et d'ici là, nous aurons défini exactement la procédure de choix à ce sujet.»

Le travail se densifie

En attendant cette échéance, les cinq groupes de travail continuent leurs études sur un bon rythme. Le rapport final du groupe 2 (secteurs social et scolaire) devrait arriver sous peu au Comité. Il sera suivi, d'ici août, des trois autres rapports; ensuite de quoi le groupe dit «du budget» pourra se mettre concrètement au travail.

Le comité a déjà sur son bureau, pour sa séance du 23 mai, cinq rapports partiels

émantant des groupes de travail, que Benjamin Rindlisbacher qualifie de tous intéressants, riches en propositions.

Les séances deviennent plus denses, longues aussi. Ce d'autant qu'avant chaque réunion, le Comité rencontre systématiquement les présidents des groupes de travail: «La communication directe est importante, pour garantir la clarté et l'exhaustivité de l'information interne.»

Riches échanges

A ce stade de l'étude, Benjamin Rindlisbacher tient à exprimer sa satisfaction quant au travail fourni d'une part, à l'ambiance des débats d'autre part. «L'engagement des uns et des autres est remarquable, quand bien même ce travail donne à chacun une charge supplémentaire importante. La collaboration est excellente, le débat riche et franc, les échanges très ouverts.» | comité de fusion

SONVILIER AVIS OFFICIELS

Votation du 19 mai

La commune de Sonvilier rappelle à tous les citoyens que la dernière levée de la boîte aux lettres communale pour les votations aura lieu samedi 18 mai à 18h. Les enveloppes de vote déposées après ce délai ne seront pas comptabilisées. Le bureau de vote est quant à lui ouvert dimanche 19 mai de 10h à 12h au collège de Sonvilier. | secrétariat municipal

Prochaine permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 20 mai. Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, Secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | secrétariat municipal

Fermeture du bureau communal pour l'Ascension

L'administration communale sera fermée à l'Ascension de mercredi 29 juin à 12h jusqu'à lundi 3 juin à 8h. Le Conseil municipal et le personnel communal vous remercient d'en prendre bonne note et vous souhaite d'ores et déjà un agréable week-end prolongé. | secrétariat municipal

LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

Votations fédérales et cantonales

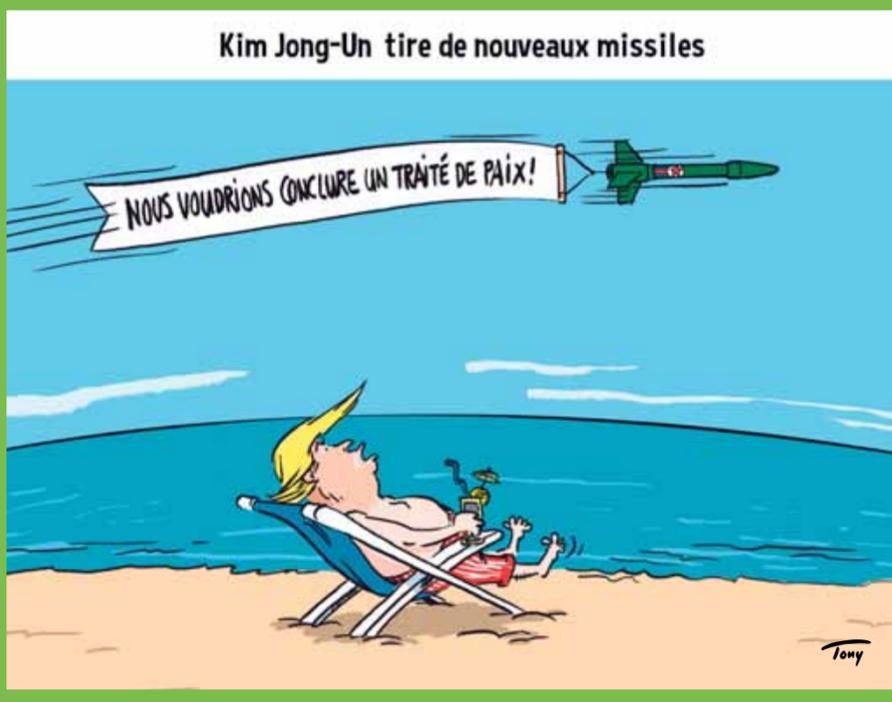
Lors des votations fédérales et cantonales du 19 mai, le bureau électoral de La Ferrière se compose comme suit: présidente: Jocelyne Perucchini; secrétaire: Nathalie Manzoni; membres: Zohra Geinoz, Rachel Petignat, Martin Wiedmer, Thomas Gerber. Les Autorités communales remercient d'ores et déjà ces personnes pour leur présence. | le secrétariat communal

Calendrier tenu

Les travaux avancent au rythme prévu, le principe est donc maintenu d'une votation populaire à fin 2020 et d'une entrée en force au 1^{er} janvier 2022. «Je tiens à remercier publiquement les groupes de travail et leurs présidents pour leur engagement, mais également le personnel communal de nos localités, lui qui répond avec diligence aux nombreuses questions et demandes liées aux études», souligne Benjamin Rindlisbacher.

Le clin d'œil

Kim Jong-Un tire de nouveaux missiles



CLUB DES AÎNÉS

Riche journée le 19 juin

Le mercredi 19 juin prochain, une course pour les aînés est organisée et ouverte à tous, de Sonvilier ou d'ailleurs. Le départ aura lieu à la Place du collège à Sonvilier à 9h et le retour est prévu aux environs de 18h. Une visite et une démonstration chez un souffleur de verre sont au programme de cette belle journée. Café-croissant et dîner fait de

filets de perches au bord de l'eau seront également prévus. En outre, la découverte du Laténium à Neuchâtel complètera ce riche programme. Bienvenue!

| l'équipe d'animation

Prix: 77 francs
Inscription jusqu'au 31 mai:
Hans Zurbrugg, 032 941 48 65



Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

Réclame

FCR Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Motel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

CIP TRAMELAN

Une journée pour partager

La journée CIP-Solidaire aura lieu le dimanche 26 mai. Elle réunira 14 associations caritatives. Une journée gaie, gustative et conviviale, ouverte à tout un chacun.

Les associations caritatives présentes sont actives pour la plupart en Afrique: Betsaleel (Tchad), Au cochon créole (Haïti), Coup de pouce (Inde), Avenir Madagascar (Madagascar), La Goutte d'eau (Burkina Faso), la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), Sunukeur (Sénégal), Rigzen-Zanskar (Inde), Gbonele (Côte d'Ivoire), Amitra - aide aux migrants (Tramelan), Mihary (Madagascar), Mission Evangélique au Tchad (Tchad), Fondation Semra Plus (Arménie), African Resuscitation Council (Sénégal).

Pour un monde plus solidaire

Toutes ces associations travaillent à lutter contre les inégalités et la pauvreté dans le monde par différentes actions, allant de projets de grande ampleur à des actions ponctuelles et ciblées. Elles travaillent dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de la formation professionnelle. Les projets menés en Suisse ne sont pas oubliés avec Amitra qui organise des activités pour les requérants d'Asile du centre d'accueil de Tramelan et la Fédération interjurassienne de coopération et de développement, célébrant ses 25 ans cette année, qui mène notamment des actions de sensibilisation au Nord.

Chaque association présentera son action en tenant un stand. Le repas de midi sera préparé par les habitants du centre d'accueil de Tramelan. On y découvrira les saveurs de plusieurs pays (Erythrée, Somalie, Ethiopie, Iran, Liban, Kurdistan, Ukraine, Sénégal, Afghanistan).

Des animations variées et une partie officielle

Plusieurs animations s'égrèneront le temps de la journée. Jeux et fresques pour les enfants avec l'équipe de Valgabonde, tour de chant de la chorale Tramlasol, défilé de mode de l'association Sunukeur et pour clôturer la manifestation, un concert exceptionnel d'un groupe de «tambourinaires du Burundi». La partie officielle

fera la part belle aux classes d'accueil des écoles de Tramelan. Ces classes sont la pierre angulaire de l'intégration des enfants et des familles dans la localité. Les enfants chanteront avec la chorale Tramlasol entre les discours officiels. Le directeur des écoles Tino Bernasconi, le président de la FICD Olivier Girardin et le conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg prendront la parole.

Les tambourinaires du Burundi

Les tambours du Burundi occupent une place mythique dans la culture burundaise. Les spectacles associent battements des tambours, danses et chants traditionnels. Ils sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco depuis 2014. Depuis lors, ils font l'objet d'enjeux économiques et politiques.

La tradition du tambour remonte à la monarchie du pays, dont il est un des symboles. Le tambour n'était battu qu'en présence du roi lors des moments importants. L'instrument s'est démocratisé depuis et les groupes ont fleuri. Le concert du 26 mai est le résultat d'une belle aventure vécue par une dizaine de requérants d'asile.

25 ans de la FICD

Le 27 juin 1994, une Assemblée constitutive lançait le processus de création de la Fédération jurassienne de coopération au développement (FJCD) et aujourd'hui, en 2019, celle-ci fête ses 25 ans! La FJCD était la troisième Fédération cantonale de coopération à être créée et comptait sept associations à ses débuts. Celles-ci se sont réunies dans la volonté affirmée d'obtenir un soutien financier de la part de la République et Canton du Jura (RCJU) pour leurs projets de coopération et d'aide au développement. La réflexion, initiée en 2002, de donner à la FJCD un caractère interjurassien s'est concrétisée dès 2005 avec l'intégration d'associations basées dans le Jura bernois. En 2009, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a octroyé



un fonds de projet à la FJCD, entraînant, dans son sillage, dès 2010, le soutien des cantons du Jura et de Berne (via le Conseil du Jura bernois - CJB). Ceci a permis d'une part, à la désormais Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), de soutenir financièrement les projets de ses membres et, d'autre part, d'asseoir son statut interjurassien. Aujourd'hui, la FICD compte 36 associations-membres actives dans 15 pays à travers le monde. Douze d'entre elles sont basées dans le Jura bernois et le district de Bienne.

Défilé de mode

L'association Sunukeur et Aidafashion proposent pour la 2^e fois un défilé de mode à

la croisée des modes africaine et européenne. Les modèles sont confectionnés à la main et à la machine. Les tissus proviennent principalement du Sénégal et sont achetés sur place. Les habits sont mis en vente pour aider les femmes ayant une grossesse non désirée et les enfants du village de Boutoute en Casamance (Sénégal).

Si tu avais un super-pouvoir, ce serait quoi ?

Avant la journée du 26 mai, le film *Supa Modo* (Kenya) est à voir le mardi 21 mai à 20h. Jo, 9 ans, rêve d'être une super-héroïne. Son plus grand souhait: tourner un film dans lequel elle joue le rôle principal. Dans son imagination, elle oublie qu'elle souffre d'une

maladie incurable. La grande sœur de Jo ne supporte plus de voir cette fille joyeuse passer au lit tout le temps précieux qu'il lui reste. Elle l'encourage à croire en elle et convainc tout le village de réaliser le rêve de la fillette. Le drame émouvant du cinéaste kényan Likarion Wainainaina aborde le pouvoir de l'imagination.

Comité d'organisation dynamique

L'organisation de la journée est prise en charge par un comité ad-hoc. Il est composé de François Roquier (Rigzen-Zanskar), Bernadette Trevisan-Devaux (Centre d'accueil), Faustine Schmid (FICD), Bruce Rennes (FICD), Liliane Chaignat (La Goutte d'eau) et Mathieu Chaignat (CIP).

Programme

Mardi 21 mai

20 h Film: *Supa Modo* (Kenya), Cinématographe, 10 francs

Dimanche 26 mai

10 h Ouverture des stands des associations, fresque publique
11 h Chorale Tramlasol
11 h 30 Discours officiels et verrée, chants de la classe d'accueil
12 h 30 Repas interculturel avec le centre d'accueil de Tramelan
14 h 30 Défilé de mode Aidafashion
16 h Fermeture des stands
17 h Spectacle concert des tambours du Burundi

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Des bons de garde dès août 2020

La commune de Tramelan offrira dès le 1^{er} août 2020 des bons de garde dans le cadre de l'accueil extrafamilial des enfants en âge préscolaire. Le Conseil municipal adopte ainsi sa pratique à la nouvelle législation cantonale sur le subventionnement de l'accueil extra-familial. L'administration communale gèrera le système via un logiciel mis à disposition par le canton.

L'objectif de ce nouveau système de bons de garde est de permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle en étendant l'offre de places subventionnées, actuellement nettement déficitaires dans notre région.

Les changements principaux concernent le droit au subventionnement (principalement lié au taux d'occupation des parents; les critères de revenus restent inchangés), le libre choix de la structure d'accueil dans tout le canton et la suppression des prix fixés par le canton pour les structures d'accueil.

En outre, le canton ne limitera plus le nombre de places subventionnées mais cofinancera toutes les places que la commune sera prête à subventionner (20% à la charge de la commune et 80% au canton).

Ainsi, un couple domicilié à Tramelan et exerçant une acti-

tivité professionnelle à Bienne pourra par exemple acquérir des bons de garde à la Municipalité de Tramelan pour placer leur(s) enfant(s) dans une crèche de Bienne.

La commune de Tramelan sera responsable d'attribuer les bons de garde et de gérer la liste d'attente au cas où le nombre de bons serait limité au niveau communal. Le service Finances et Infrastructures gèrera le nouveau mode de fonctionnement au moyen d'un logiciel informatique standardisé, mis à disposition gratuitement par le canton («kiBon»). Les familles pourront directement formuler une demande de place de crèche à l'adresse www.kibon.ch.

Afin de coordonner la mise en place du nouveau système dans la région, le Conseil municipal a accepté de suivre la recommandation de l'association Jura bernois.Bienne(B)

qui préconise une entrée harmonisée entre les communes au 1^{er} août 2020.

A Tramelan, l'accueil extrafamilial des enfants en âge préscolaire est actuellement garanti par l'association Les Lucioles et des mamans de jour. Il s'agira pour ces institutions et personnes d'adapter leur offre aux nouvelles exigences cantonales.

L'incidence des bons de garde sur la fréquentation globale et les changements dans le nombre d'enfants et de familles qui y feront appel n'est pas connue. Il est dès lors impossible de prévoir le nombre de ceux-ci qui seront sollicités par les parents. Un montant a été alloué au budget 2020. Il sera adapté en fonction de la demande effective.

Les travaux de mises en place du nouveau système sont en cours. La commission

d'Action sociale a été mandatée, notamment pour élaborer le règlement communal ad hoc. Une information précise à la population sera organisée dès que le fonctionnement de celui-ci sera connu.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Karine Voumard, conseillère municipale, via courriel (action-sociale.cm@tramelan.ch).

| chancellerie municipale

La piscine rouvre ses portes

Avis aux amis de la natation. La piscine du Château de Tramelan ouvrira ses portes au public pour la saison 2019 dès le samedi 18 mai à 9h. Nous nous réjouissons de pouvoir vous y accueillir à nouveau. | le chancelier

La rue du Pont fermée durant cinq jours

La rue du Pont sera fermée du bâtiment du Glatz jusqu'à la hauteur des moloks, du 20 au 24 mai, de 7h à 17h, en raison d'un cours cantonal de chefs de groupe et de chefs d'intervention. Nous vous remercions pour votre compréhension. | le chancelier

Délégations officielles

Le Conseil municipal a nommé ses représentants pour les événements suivants:

Commune de Saicourt, inauguration du nouveau réservoir du Fuet et de la traversée de Saicourt, vendredi 17 mai, 17h45: Pierre Sommer.

BKW SA, assemblée générale, Berne (Kursaal), vendredi 24 mai, 14h: Pierre Sommer.

Association des Communes bernoises, assemblée générale, Zweisimmen, vendredi 21 juin, dès 10h15: Philippe Augsburger et Pierre Sommer. | le chancelier

AVIS IMPORTANT

Edition du 31 mai

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais rédactionnels de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* seront avancés d'un jour pour la semaine 22. Dès lors, les délais de réception des textes et des annonces publicitaires seront modifiés, dans une quinzaine de jours, comme suit:

Pages Utile et Paroisses: lundi 27 mai 10h

Pages Sport et avis officiels: lundi 27 mai 12h

Textes rédactionnels et annonces: mardi 28 mai 9h

CROIX-ROUGE SUISSE CANTON DE BERNE

450 personnes ont bénéficié de l'action 2x Noël

L'action 2x Noël a débuté le 24 décembre 2018. Les dons en nature ont été triés et conditionnés au centre logistique de la CRS avec le soutien de plus de 800 bénévoles. Ils ont été répartis entre les associa-

tions cantonales de la CRS qui gèrent la distribution. C'est en février dernier que la CRS Jura bernois a réceptionné plus de 4000 kg de marchandises. Environ 450 personnes (adultes et enfants) ont béné-

ficié de cette action, ce qui représente 224 colis pour des familles monoparentales, des familles soutenues par SOS Futures mamans et des personnes seules, âgées de plus de 55 ans. Les colis sont livrés

directement aux bénéficiaires entre mi-février et mi-avril.

Nous distribuons des colis de vivres (denrées alimentaires non périssables et quelques articles d'hygiène) aux personnes de notre région disposant d'un budget très modeste.

Nous soutenons également des organisations régionales en leur donnant une partie de la marchandise: Table couvre-toi (Antenne de Moutier, Antenne de Tavannes, Antenne de Saint-Imier), les Cartons du cœur (Moutier) et les Centres d'hébergement collectifs (Centre Asile Bienne et région) à Reconvilier et à Tramelan.

Nous remercions le Credit Suisse qui a mis à disposition 6 employées pour la confection des colis (bénévolat d'entreprise), la Commune de Tavannes qui nous a gracieusement mis à disposition un local ainsi que le concierge, Monsieur Gasser et notre chauffeur bénévole Jean-Paul Schwab, qui a assuré la totalité des livraisons des colis (plus de 800 km parcourus).

Un grand merci pour votre générosité et votre soutien!



BIENNE – CENTRE HOSPITALIER DE BEAUMONT

La Concordia en concert pour la Fête des Mères



Quarante ans déjà qu'une délégation de la Filarmonica La Concordia de Bienne avec des musiciens de la région du Jura bernois se retrouve le jour de la fête des mamans au centre hospitalier de Beaumont pour jouer la sérénade à partir de 9h. La matinée de ce dimanche 12 mai étant plutôt maussade et pluvieuse, les musiciens ont trouvé la parade en accord avec la sécurité des lieux en donnant un concert sous couvert en extérieur tout en atteignant le plus grand nombre de

chambres, pour la plus grande joie des patientes et patients.

A noter également que le samedi 25 mai, la société se produira pour son concert de printemps à la Maison Calvin. Dès 18h, les grillades seront à gogo et le concert débutera à 20h. | jclivière

Samedi 25 mai
Maison Calvin
Rue de Mâche 154 Bienne
Grillades à gogo dès 18h
Concert 20h
Entrée libre et collecte

AGENDA

EXPOSITIONS

- Histoires de Gare jusqu'au 18 mai au CIP à Tramelan, ouverture du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 14h à 20h. Dimanche et jours fériés: fermé
- Enrique Spacca, exposition d'œuvres à la Galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 2 juin
- «Faire du ciel son plus beau terrain de jeux», exposition de photographies de Dimitri Houllmann, apprenti cuisinier de troisième année, à La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 août, de 9h à 19h, tous les jours

VENDREDI 17 MAI

- Fête de lutte du Jura bernois à Péry

SAMEDI 18 MAI

- Fête de lutte du Jura bernois à Péry
- Sortie de Nordik'n, rendez-vous à 13h30, Centre communal de Péry

DIMANCHE 19 MAI

- Fête de lutte du Jura bernois à Péry
- «Un chant libérateur qui vient du corps et du cœur», méditation et musique à 17h au temple de Sombeval avec Gospel Allegra, suivies d'un apéritif
- Concert d'orgue donné par Joshua Brodbeck et Martin Kasperek à la Collégiale de Saint-Imier, 17h

MERCREDI 22 MAI

- Conférence: Quand les Suisses ne s'aimaient pas: le fossé moral, 1914-1917, CIP Tramelan, 19h30

VENDREDI 24 MAI

- Vernissage de l'exposition collective de peintures et de sculptures au CIP, Tramelan, 19h
- Fête des Voisins dans toute la commune de Saint-Imier
- La Retrouvaille, visite du centre ornithologique à Sempach, dès 13h
- Vente de céramique contemporaine dans les combles de l'ancienne épicerie du village de Cormoret, de 14h à 19h

SAMEDI 25 MAI

- Arena Fight Show à la Zurich Arena de Tramelan
- Vente de céramique contemporaine dans les combles de l'ancienne épicerie du village de Cormoret, 14h-19h

- Concert La Concordia, Maison Calvin Bienne, 20h

DIMANCHE 26 MAI

- CIP-Solidaire, 10h-16h

LUNDI 27 MAI

- Marche découverte, commission 3^e âge du Bas-Vallon, rendez-vous à Péry, place de la gare à 13h15, à Orvin, place du village à 13h et à Vauffelin, place de parc de l'église à 13h

MERCREDI 29 MAI

- Après-midi lecture et gourmandise à la bibliothèque communale et scolaire de Sonvilier, de 16h à 18h

VENDREDI 31 MAI

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec repas

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- Vide-grenier à Plagne, de 9h à 15h

JEUDI 6 JUIN

- Soirée SEL de la Suze, Espace Béguelin, Courtelary, 19h, au programme: découverte du yoga et des bols chantants planétaires suivi du marché d'échange et d'un apéritif canadien convivial

VENDREDI 7 JUIN

- Tournoi de beach-volley à Corgémont

SAMEDI 8 JUIN

- Tournoi de beach-volley à Corgémont
- Marché aux puces à Corgémont dans le cadre de la foire de printemps

JEUDI 13 JUIN

- Sortie des aînés de 70 ans et plus de Tramelan
- Fête du village de Cormoret

VENDREDI 14 JUIN

- Fête du village de Cormoret

SAMEDI 15 JUIN

- Fête du village de Cormoret

EN SALLES

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

L'ADIEU À LA NUIT

VENDREDI 17 MAI, 18 H
LUNDI 20 MAI, 20 H
JEUDI 23 MAI, 20 H

reprise.

LA LUTTE DES CLASSES

VENDREDI 17 MAI, 20 H
SAMEDI 18 MAI, 18 H

voir ci-contre.

THE DEAD DON'T DIE

VENDREDI 17 MAI, 22 H
SAMEDI 18 MAI, 21 H
DIMANCHE 19 MAI, 20 H VO

de Jim Jarmush, avec Bill Murray, Adam Driver, Selena Gomez. Dans la sereine petite ville de Centerville, quelque chose cloche. La lune est omniprésente dans le ciel, la lumière du jour se manifeste à des horaires imprévisibles et les animaux commencent à avoir des comportements inhabituels. En VO s.-t et français. Durée 1h43.

CŒURS ENNEMIS

THE AFTERMATH
DIMANCHE 19 MAI, 17 H

de James Kent, avec Keira Knightley, Alexander Skarsgard. Hambourg, 1946. Au sortir de la guerre, Rachel rejoint son mari Lewis, officier anglais en charge de la reconstruction de la ville dévastée. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h48.

SUPA MODO

DANS LE CADRE DE CIP SOLIDAIRE
MARDI 21 MAI, 20 H

de Likarion Wainaina. Jo, 9 ans, adore les films d'action et rêve d'être une super-héroïne. Son plus grand souhait: tourner un film dans lequel elle joue le rôle principal. Dans son imagination, elle oublie qu'elle souffre d'une maladie incurable. En français. Durée 1h14.

IL A DÉJÀ TES YEUX

CINÉ SENIOR
MERCREDI 22 MAI, 14 H 30

de et avec Lucien Jean-Baptiste, avec Aïssa Maïga, Zabou Breitman. Une comédie sociale qui touche au cœur. En français. 8 ans. Durée 1h35.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ALADDIN

MERCREDI 22 MAI, 20 H; JEUDI 23 MAI, 17 H

de Guy Ritchie, avec Mena Massoud, Naomi Scott, Will Smith. Quand un charmant garçon des rues du nom d'Aladdin cherche à conquérir le cœur de la belle, énigmatique et fougueuse princesse

Jasmine, il fait appel au tout puissant Génie, le seul qui puisse lui permettre de réaliser trois vœux, dont celui de devenir le prince Ali pour mieux accéder au palais... En français. Durée 2h08.



ALADDIN

AU ROYAL À TAVANNES

GLORIA BELL

JEUDI 16 MAI, 20 H
VENDREDI 17 MAI, 20 H
SAMEDI 18 MAI, 21 H
DIMANCHE 19 MAI, 17 H

de Sebastian Lelio, avec Julianne Moore, John Turturo. La cinquantaine frémisante, Gloria est une femme farouchement indépendante. Tout en étant seule, elle s'étourdit, la nuit, dans les dancings pour célibataires de Los Angeles, en quête de rencontres de passage. En VO s.-t. 12 ans (10 acc.). Durée 1h41.

LA LUTTE DES CLASSES

DIMANCHE 19 MAI, 20 H
MARDI 21 MAI, 20 H

De Michel Leclerc, avec Leïla Bekhti, Edouard Baer, Ramzy Bedia. Sofia et Paul emménagent dans une petite maison de banlieue. Elle, brillante avocate d'origine maghrébine, a grandi dans une cité proche. Lui, batteur punk-rock et anar dans l'âme, cultive un manque d'ambition qui force le respect! En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1h43.

ASTRID

JEUDI 23 MAI, 20 H

de Pernille Fischer Christensen, avec Alba August, Trine Dyrholm. Fifi Brindacier, Ronya, fille de brigand, ou encore Zozo la tornade: aucun autre romancier ne peut se targuer d'avoir donné naissance à autant de grands héros de jeunesse. En français. 6 ans (sugg. 12). Durée 2h03.

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?

CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil

PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

TENNIS CLUB COURTELARY

Fortune diverse le week-end dernier



Les Dames 40+ du TCC ont affronté l'équipe du TC Liestal sur les courts du club samedi 11 mai

C'est dans une atmosphère venteuse et parfois pluvieuse que les Dames 40+ du TCC ont affronté l'équipe du TC Liestal sur les courts du club samedi 11 mai. Le temps n'a toutefois pas empêché une victoire sans appel de l'équipe 6-0 et ce, grâce aux succès de Bloch Susanne, Cossavella Martine, Dornbierer Michèle, Fehlmann Ursula en simple puis des

équipes Dornbierer Michèle/Harnisch Nicole et Fehlmann Ursula/Vuille Anne-Sophie en double. Notre équipe Dames 40+ prend ainsi la tête du classement de son groupe.

S'agissant des Dames Actives, la rencontre contre Granges a été interrompue en raison du temps et se terminera sur nos courts dimanche 19 mai à 14h.

L'équipe Dames 30+ n'a, quant à elle, pas encore pu débiter sa saison. Pour sa toute première rencontre IC, la toute jeune équipe des Hommes Actifs s'est inclinée sur le score de 0-9 contre le TC Froburg Trimbach 2 et ce, malgré quelques matches très serrés dont notamment le simple de Jeandrevin Bastien ainsi que les doubles des paires Jeandre-

vin Bastien/Dornbierer Julien et Moukala David/Zbinden Sven.

S'agissant de l'équipe Hommes 35+, elle a malheureusement dû s'incliner contre celle de Derendigen sur le score de 4-5 dimanche 12 mai. On saluera au passage les victoires de Meier René, Voisard Pierre, Chervet Michel en simple et de la paire Chervet Michel/Kohler Denis en double.

FOOTBALL CLUB COURTELARY

L'équipe pourrait être reléguée

Courtelary ne peut rien se reprocher sur cette défaite face à l'alignement proposé par l'équipe locale, malgré un bon match. Dorénavant, les cartes ne sont plus entre ses mains. Même avec deux victoires lors de ses deux derniers matches contre de bonnes équipes, Courtelary pourrait ne pas pouvoir se sauver. Les gars de Bréa doivent faire au minimum quatre points sur six et que leurs concurrents en fassent le moins possible. Pire, avec six points, si ses concurrents en font aussi, Courtelary pourrait être relégué, une chose qui ne serait peut-être pas si catastrophique que cela, tant l'investissement (autant financier et

humain) pour avoir une équipe en troisième ligue sur l'AFBJ est important.

Quoi qu'il arrive, le FCC reste soudé! En témoigne la sortie d'équipe qui a débuté le lendemain de la défaite. Encore une occasion qui démontre que le groupe est composé d'amis et qui, malgré les résultats compliqués, reste uni. Demain le 18 mai, le FCC jouera «certainement» son dernier match en troisième ligue en 2019 et pour cela, nous vous invitons à venir nous encourager pour que ce dernier match soit une réussite comptable. Adviennne que pourra!

Courroux - Courtelary 4-0

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Un seul point

Le match nul 3-3 du FC Saint-Imier II (Sonvilier) contre le FC Espagnol NE a vraisemblablement sonné le glas d'une possible promotion. La partie s'est jouée sur un terrain à la limite du praticable et l'adversaire, plus réaliste, a toujours mené au score mais les locaux ont égalisé par trois fois. Le tir sur le poteau à la dernière seconde du match laissera bien des regrets.

Les seniors sont restés bien au chaud avec les deux matchs de

la semaine renvoyés aussi bien à domicile qu'à Montfaucon.

St-Imier II (Sonvi.) - Espagnol NE 3-3

Vendredi 17 mai

Sen. 19h30: Sonvilier - Courrendlin

Samedi 18 mai

JE 9h: Erguël Sonvilier II - GE2L La Neuveville-Lamboing I

Mercredi 22 mai

Sen. 20h: Court - Sonvilier

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

La mauvaise affaire

En perdant deux points face à Neuchâtel Espagnol, Saint-Imier II Sonvilier a réalisé une bien mauvaise affaire. Certes les pensionnaires du terrain du Stand n'ont pas été avarés en efforts pour tenter de l'emporter. Ils ont sans cesse remis l'ouvrage sur le métier en courant après un score qui s'est ouvert

trop vite en leur défaveur, le premier but des visiteurs tombant après moins de quatre minutes déjà.

Les coéquipiers de Mahmut Sarac, marqueur sur penalty pour la deuxième égalisation, ont réagi en revenant par trois fois au score mais sans passer l'épaule. La seconde réussite personnelle d'Emir Omerbegovic tombait alors qu'il ne restait plus que dix minutes de jeu.

Plus rien ne bougeait par la suite, les conditions dantesques avaient trop usé les organismes pour que la lucidité l'emporte. Saint-Imier II Sonvilier avait eu auparavant les possibilités de faire mieux, mais le sort en avait décidé autrement.

L'écart se creuse entre les deux premières places; il faudrait un double revers du leader Helvetia NE, pour que Saint-Imier II Sonvilier, qui doit encore affronter ces Neuchâtelois,

caresse l'espoir de finir en tête. | gde

St-Imier II Sonvilier - Espagnol NE 3-3

Sen. Boncourt - Saint-Imier 1-0

JC Le Locle - Erguël Saint-Imier I 2-2

JD Béroche I - Erguël Saint-Imier I 0-8

JD Boudry II - Erguël Saint-Imier II 2-3

JD Le Landeron I - Erg. St-Imier III 24-1

Vendredi 17 mai

Sen. 19h45: Saint-Imier - Develier

Samedi 18 mai

2° I. 17h30: Bôle - Saint-Imier

JC 13h: St-Imier II - BBC Cortailod

JC 15h30: Erg. St-Imier I - Auvernier

JD 15h: Erguël Saint-Imier I - Boudry I

JD 11h: Neuveville-Lamb. - Erg. St-I II

JD 13h30: Erg. St-I III - Peseux Com. II

Lundi 20 mai

Sen. 20h: Bassecourt - Saint-Imier

Jeudi 23 mai

JD 18h30: Grpm La Chaux-de-Fonds

- Erguël Saint-Imier I

FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE SAINT-IMIER

Plus de 400 gymnastes réunis à la Combe

C'est à la halle de sport la Combe qu'a eu lieu les 4 et 5 mai dernier le 29^e championnat du Jura bernois. Organisée par l'Association de gymnastique du Jura bernois (AGJB) avec la FSG Saint-Imier en tant que société partenaire, la manifestation a réuni plus de 400 gymnastes du canton de Berne, ainsi que quelques gymnastes des cantons de Neuchâtel et Fribourg. La manifestation s'est parfaitement déroulée, sans blessure grave et en présence d'un public enthousiaste. L'AGJB et la FSG Saint-Imier tiennent à remercier profondément tous les sponsors et généreux donateurs sans qui un tel évènement ne serait évidemment pas réalisable.

Catégorie 1 filles

1^{er} Sollberger Amélie, Reconvilier féminine, 36.40 points. 2^e Moser Juliette, Reconvilier féminine, 34.45 points. 3^e Vazquez Elynn, Reconvilier féminine, 34.40 points.

Catégorie 1 garçons

1^{er} Maeder Nils, Reconvilier homme, 43 points. 2^e Oliveira Nello, Reconvilier homme, 42.60 points, 3^e Lauper Julien, Reconvilier homme, 40.55 points.

Catégorie 2 filles

1^{er} Konrad Zoé, FSG Tavannes, 36.10 points. 2^e Loureiro Oceana, FSG Tavannes, 35.80. 3^e Binggeli Ladina, FSG Saint-Imier, 34.55 points. Obtient également une distinction: Geiser Timéa, FSG La Neuveville, 33.35 points et Bucher Emily, FSG Malleray-Bévilard, 33.20 points.

Catégorie 2 garçons

1^{er} Neukomm Romain, Reconvilier homme, 40.65 points. 2^e Krähenbühl Jules, Recon-

vilier homme, 40.30 points. 3^e Kobel Romain, Reconvilier homme, 39.45 points.

Catégorie 3 filles

1^{er} Öztürk Ece, FSG Tavannes, 35.95 points. 2^e Bader Clea, FSG Tavannes, 35.75 points. 3^e Bader Maeva, FSG Tavannes, 35.50. Obtient également une distinction: Aeberhard Nora, FSG Tavannes, 35.15 points.

Catégorie 3 garçons

1^{er} Basler Silas, SGV Büren a.A., 46.35 points. 2^e Liechi Jeremy, SGV Büren a.A., 46.10 points, 3^e Frantzen Elio, SGV Büren a.A., 45.90 points.

Catégorie 4 filles

1^{er} Devaud Regan, FSG Tavannes, 35.35 points. 2^e Déléroz Nayla, FSG Tavannes, 35.30 points, 3^e Déléroz Kyliya, FSG Tavannes, 34.75 points. Obtient également une distinction: Fuentesfria Laura, Reconvilier féminine, 34.70 points.

Catégorie 4 garçons

1^{er} Grossenbacher Maël, Reconvilier féminine, 44.05 points. 2^e Gäumann Lasse, TV Kallnach, 43.85 points. 3^e Liechi Nohlan, FSG Malleray-Bévilard, 39.35 points. Champion du Jura bernois: Grossenbacher Maël, FSG Reconvilier féminine.

Catégorie 5 filles

1^{er} Müller Raja, Gym Center Emme, 36.90 points. 2^e Reinmann Julia, Gym Center Emme, 36.70 points. 3^e Wimberger Miranda, Getu Meiringen, 36.60 points. Championne du Jura bernois: Schulthess Emma, Reconvilier féminine, 34.70 points.

Catégorie 5 garçons

1^{er} Christen Julian, TV Orpund, 45.40 points. 2^e Lüdi

David, Reconvilier homme, 45.15 points. 3^e König Fabio, TV Orpund, 43.65 points. Champion du Jura bernois: Lüdi David, Reconvilier homme.

Catégorie 6 filles

1^{er} Kaufmann Anna, GETU Frutigen, 37.85 points. 2^e Meier Staschia, SGV Büren a.A., 37.20 points. 3^e Sommer Lia, Gym Center Emme, 36.95 points. Championne du Jura bernois: Fritz Elisabeth, FSG Saint-Imier, 33.25 points.

Catégorie 6 garçons

1^{er} Jungi Noel, TV Kallnach, 47.20 points. 2^e Lüthy Ivan, Reconvilier homme, 45 points. 3^e Kummer Lukas, SGV Büren a.A., 43.65 points. Champion du Jura bernois: Lüthi Ivan, FSG Reconvilier homme.

Catégorie 7 filles

1^{er} Heiniger Julia, Gym Center Emme, 37.60 points. 2^e Ruffiner Svenia, Gym Center Emme, 37.40 points. 3^e Ryser Deborah, GETU Brügg, 36.80 points.

Catégorie 7 garçons

1^{er} Schärer Christoph, TV Orpund, 47.85 points. 2^e Mumenthaler Patrick, TV Thun-Strättligen, 47.05 points. 3^e Stucki Daniel, TV Belp, 44.70 points.

Catégorie dames

1^{er} Zürcher Christa, TV Belp, 35.90 points. 2^e Theurillat Chloé, FSG Saint-Imier, 35.75. 3^e Zumwald Carole, FSG Saint-Imier, 35.40 points. Championne du Jura bernois: Theurillat Chloé, FSG Saint-Imier.

Catégorie hommes

Bur Olivier, TV Orpund, 46.60 points. Jud Roger, TV Oberburg, 45.75 points, 3^e Peter Thomas, TV Thun-Strättligen, 44.75 points.

Entraînement pour les filles

Mercredi 22 mai 16h-17h30
Fin-des-Fourches à Saint-Imier

Entraînement découverte pour les filles nées entre 2007 et 2010.

Le Team Vallon recrute pour sa nouvelle équipe féminine! Viens jouer au football avec nous, même si tu es débutante. Information auprès de Raphaël Bovy au 079 278 13 93 ou à teamerguel@fcsaintimier.ch.

FC PLAGNE

Nouvelle défaite

Malgré une bonne performance et un état d'esprit irréprochable, les Plagnards ont subi une nouvelle défaite en s'inclinant à Jedintsvo 4 à 2 (buts de R. Insua et C. Hofstetter). Le prochain match aura lieu ce dimanche 19 mai à 14h à Orpund.

FOOTBALL CLUB ORVIN

En route vers la 3^e place

Après une défaite rageante contre Rütli, les joueurs n'ont pas su garder leurs nerfs face à une équipe provocatrice et l'homme en noir. L'équipe, qui menait pourtant 3 à 2 à deux minutes de la fin, a tout perdu pendant les arrêts de jeu. Les buts ont été marqués par Kamal, Marcelo et Noah. Le score final affiche une défaite de 5 à 3.

Après l'épisode de la semaine précédente, le FC Orvin s'est bien repris face à Reconvilier avec un match à sens unique. Les buteurs sont Kamal, 2x Lani, 2x Ali et 2x Noah, pour un score final sans appel de 7 à 0.

Nous retiendrons également le très bon repas concocté par Aniceto et Orlando, qui avec leurs spécialités portugaises

ont réuni familles et joueurs. Nous avons passé un très bon moment.

Le prochain match aura lieu demain samedi 18 mai à 18h à Montfaucon. Venez nombreux également au terrain le 25 mai; c'est déjà notre dernier match de la saison et nous jouerons contre le FC Etoile à 16h. Comme d'habitude, la cantine sera ouverte et chacun pourra se désaltérer et se restaurer.

Petit rappel

Tous les jeudis soir à la buvette, notre cuisinière et cantinière se fait un plaisir de vous préparer de succulents plats. Pour tous renseignements et réservations, appelez Anna au 079 757 78 63.

Retrouvez l'intégralité de la charte éditoriale sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

20^e Grand Prix de Corgémont

Dimanche 19 mai, le Boccia Club Corgémont a une nouvelle fois l'opportunité d'organiser le tournoi féminin national, le 20^e Grand Prix de Corgémont (6^e Mémorial Valeria Desilvestri) avec la présence des meilleures joueuses du pays.

Simultanément sur les pistes de Corgémont, Granges et de Bienne, le tournoi débutera à 9h. Les meilleures se retrouveront ensuite toutes à Corgémont des 14h30 pour les finales de cette compétition comptant pour le classement national individuel de la Fédération suisse de Boccia. Comme de coutume, les joueuses viennent de toute la Suisse. Elles prendront déjà leur quartier samedi à Corgémont et participeront à un tournoi de doublette pour se familiariser avec les pistes. Le Boccia Club Corgémont invite la population à passer au bocciodrome pour le simple plaisir de voir ces dames en action, partager un moment de détente et découvrir le jeu de boccia. Il y aura la possibilité de se restaurer sur place. Vous êtes tous les bienvenus.



Les joueurs licenciés du Boccia Club Corgémont

Intéressé ?

Pour information, l'équipe des joueurs licenciés du Boccia Club Corgémont sont à disposition durant les mois de mai et juin, si des personnes sont intéressées à pratiquer ce sport. Informations: Valter Trevisan 078 820 13 40.

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Calendrier du Tir Fédéral en campagne

La plus grande manifestation suisse s'approche à grands pas. Les dates des 25 et 26 mai seront les jours officiels de tir. Tous les passionnés, militaires ou tireurs sportifs suisses se retrouveront dans les stands de la région. Tout le monde est cordialement invité à participer gratuitement à cette manifestation. Pour ceux qui n'ont pas d'arme, ils peuvent s'annoncer à la société organisatrice et effectuer ce tir avec un moniteur. De nombreuses sociétés ouvrent et mettent leurs cantines à disposition pendant la manifestation. Pour les tireurs absents ce week-end, il est possible de participer aux tirs préalables.

Dans le Jura bernois, ils se dérouleront aux endroits, aux jours et heures suivants:

25/50 mètres

Sonvilier 25/50 mètres: 16 mai 18 h-20 h, 24 mai 18 h-20 h, 25 mai 9 h-11 h 45, 13 h-18 h, 26 mai 9 h-11 h 45. Châtillon-Prêles 25/50 mètres: 15 mai 17 h 30-20 h, 25 mai 14 h-18 h, 26 mai 9 h-11 h 30. Malleray-Bévilard 25/50 mètres: 15 mai 17 h-19 h, 24 mai 17 h-19 h, 25 mai 9 h-11 h, 14 h-16 h, 26 mai 9 h-11 h. Crémines 50 mètres: 24 mai 18 h-20 h, 25 mai 13 h 30-16 h. Sonceboz 25/50 mètres: 24 mai 18 h-20 h 30, 25 mai 14 h-19 h, 26 mai 9 h 30-12 h.

300 mètres

Crémines 300 mètres: 24 mai 18 h-20 h, 25 mai 17 h-19 h, 26 mai 9 h-11 h 30. Saicourt 300 mètres: 15 mai 18 h-19 h, 25 mai 15 h-17 h, 26 mai 8 h-12 h, 13 h 30-14 h. Loveresse 300 mètres: 14 mai 17 h-20 h, 24 mai 17 h-19 h 30, 25 mai

14 h-19 h 30, 26 mai 9 h-12 h. Champroz 300 mètres: 15 mai 18 h-19 h 30, 22 mai 18 h-19 h 30, 24 mai 17 h 30-19 h 30, 25 mai 15 h-18 h, 26 mai 9 h-12 h. Tramelan 300 mètres: 21 mai 18 h-19 h 30, 24 mai 18 h 30-19 h 30, 25 mai 14 h-16 h 30, 26 mai 8 h-11 h 30. Saint-Imier 300 mètres: 16 mai 17 h 30-19 h, 24 mai 17 h 30-20 h, 25 mai 17 h 30-20 h, 26 mai 10 h-18 h. Péry 300 mètres: 15 mai 18 h-20 h, 24 mai 18 h-20 h, 25 mai 15 h-18 h, 26 mai 9 h-12 h. Nods 300 mètres: 16 mai 18 h-20 h, 23 mai 18 h-20 h, 25 mai 16 h-19 h, 26 mai 9 h-11 h 30.

Bon tir à chacun!

L'Association jurassienne bernoise sportive de tir et les sociétés du Jura bernois se réjouissent d'accueillir les tireurs et leur souhaitent un bon tir et de chaleureux moments de partage et convivialité.

CLUB D'HALTÉROPHILIE TRAMELAN

Troisième et dernière manche demain

Ce samedi 18 mai se déroulera à la Salle Juventuti de Tramelan la troisième et dernière manche des ligues supérieures d'haltérophilie (groupe ouest). La compétition débutera à 10h et une quarantaine d'athlètes répartis

JURA BERNOIS TOURISME

2019, l'année de la randonnée !

Offres spéciales et rendez-vous 2019 dans le Jura bernois

2019 a été désignée par Suisse Tourisme «Année de la randonnée». Jura bernois Tourisme soutient cette action en mettant en évidence plusieurs sorties accompagnées et offres spéciales proposées par divers prestataires dans le Jura bernois.

Les hébergeurs de proximité des chemins pédestres ont été sollicités et invités à proposer une prestation supplémentaire à leurs hôtes pour cette occasion, prestations mises en évidence sur le dépliant spécifique qui vient de sortir de presse. C'est ainsi que, durant toute l'année 2019, les touristes qui réservent un hébergement chez un partenaire enregistré pourront bénéficier, par exemple, de 3 nuitées au prix de 2*, de rabais pour famille ou groupe, voire d'une boisson de bienvenue**.

On trouve également dans ce dépliant une liste non-exhaustive des randonnées accompagnées de mai à octobre 2019, proposées par diverses associations et accompagnateurs de montagne. Le choix est grand et devrait permettre à toute personne friande de balades, de partir à la découverte de lieux



Camping de Belfond Tavannes

peut-être méconnus, de la faune sauvage ou de la flore de nos montagnes, conduits par des guides connaisseurs et motivés. Le prospectus «Année de la randonnée 2019», tout comme d'autres brochures liées à la randonnée, sont disponibles chez Jura bernois Tourisme à Moutier, au bureau d'accueil de Saint-Imier, chez les prestataires concernés ainsi que téléchar-

geables sur le site internet www.jurabernois.ch/brochures.

Nouveau: les plus beaux belvédères et points de vue du Jura bernois en ligne!

Se balader et prendre de la hauteur pour admirer la vue ou pour sortir du brouillard... De nombreux points de vue valent la peine d'être connus. Une liste est à disposition sur www.jurabernois.ch.

** Autres promotions pour les randonneurs:

- Chalet des Amis de la nature Mont-Soleil
- Scheidegger-Ranch Tramelan
- Bison Ranch Les Prés-d'Orvin
- Camping de Belfond Tavannes
- Hôtel de la Truite Péry
- Cabane (CAS) du Raimeux

*3 nuitées pour le prix de 2 pour les randonneurs:

- Hôtel-Restaurant Chalet Mont-Crosin
- Hôtel du Cerf Sonceboz
- Hôtel et Séminaires Sornetan
- Hôtel-Restaurant La Werdberg
- Le Bâtiment Renan

Edition du 31 mai: avis important

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais rédactionnels de la Feuille d'Avis du District de Courtelary seront avancés d'un jour pour la semaine 22. Dès lors, les délais de réception des textes et des annonces publicitaires seront modifiés, dans une quinzaine de jours, comme suit:

- Pages Utile et Paroisses: lundi 27 mai 10h
- Pages Sport et avis officiels: lundi 27 mai 12h
- Textes rédactionnels et annonces: mardi 28 mai 9h

Les Suisses ont réagi au bon moment!

En marge du 100^e anniversaire du FC Saint-Imier, Fin-des-Fourches s'est offert un match de gala mardi soir. Au-delà de l'aspect festif, c'est surtout dans le cadre de la préparation à la phase préliminaire de l'Euro M17 en 2020 que la Suisse et la Géorgie se sont affrontées. L'esprit de compétition s'est bien senti dans le jeu; en effet, aucune des deux équipes n'a semblé prendre cette rencontre à la légère, en témoignent les quelques frictions qui ont caractérisé une jeunesse fougueuse. Les protégés du coach Sascha Strauch ont été un peu surpris par une entrée en matière bien entreprenante des Géorgiens, une équipe constituée principalement de joueurs du Dinamo Tbilissi. « Nous avons pris notre adversaire un peu à la légère, ce qui nous a mis en difficulté. Ils étaient vraiment forts », a lâché Bryan Okoh, le défenseur issu du FC Lausanne Sport. « Nous avons beaucoup parlé à la pause. Le coach nous a dit que nous étions capables de davantage! Il nous a motivés et demandé d'être plus offensifs. »

C'est vrai que par la suite, les Helvètes ont montré un visage plus conquérant, dominant, et ceci sans pour autant s'exposer aux contre-attaques des visiteurs. Gianni De Nitti, le portier suisse, s'est fait l'auteur de deux arrêts déterminants en s'élançant dans les airs pour laisser ses coéquipiers dans la rencontre. Le dynamique Lamin Mamodou a trouvé le chemin des filets pour égaliser à la 69^e minute. Noah Rupp, à la 76^e minute, a pris un coup franc gagnant à dix-huit mètres et a ainsi donné l'avantage à une formation suisse qui n'a cessé de pousser son jeu vers l'avant en seconde mi-temps.

Le troisième filet de Lamin Mamodou a illustré l'état d'esprit gagnant de la formation à croix blanche. Bryan Okoh et ses coéquipiers n'ont pas caché leur joie en se laissant aller à quelques selfies: « Cela nous fait vraiment plaisir, c'est une expérience en plus », ponctuait le jeune Lausannois. *GDE*

Suisse – Géorgie 3-1



Près de 800 spectateurs se sont déplacés à la Fin-des-Fourches mardi soir pour le match qui a opposé la Suisse à la Géorgie



La sélection suisse M16 a foulé le terrain de la Fin-des-Fourches, à Saint-Imier mardi et jeudi



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du vendredi 17 mai au 24 mai:
Pharmacie Amavita, 032 941 21 94.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30.

TRAMELAN
Du vendredi 17 mai au 24 mai:
Pharmacie Amavita, 058 878 23 50.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h 30.

Changement de service: le vendredi à 18 h 30. Cas particulier: changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi
et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par 8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Réclame

POMPES FUNÉBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch



LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16 h-18 h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses
selon programme
(à voir sur le site internet)
Jeudi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 4 juin: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 8 juin: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 21 mai: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village
Mardi 21 mai: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des
Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 24 mai: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 24 mai: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 28 mai: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 24 mai: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY
collège
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE
SAINT-IMIER rue du Marché 6
Fermeture exceptionnelle du mer-
credi 22 mai jusqu'à la réouverture
mercredi 5 juin à 14 h
Mercredi: 14 h-18 h
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h et 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h 30
Située dans le bâtiment
du Relais culturel d'Erguël,
la Bibliothèque régionale
vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21
PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10 h-18 h
(dernière entrée à 17 h)
24 et 31 décembre: 10 h-16 h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9 h 30-18 h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22 h
24 et 31 décembre: 9 h 30-16 h

Lundis ouverts: vacances scolaires
et jours fériés régionales.
Fermures annuelles: 25-26 déc.,
1-2 janvier.

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 9 h-9 h 55
Gym Seniors: mercredi 10 h-10 h 55
Si vous avez 55 ans et plus, dames et
messieurs, les leçons sont ouvertes
à tout le monde. L'expérience vous
tente? Venez nous rejoindre.
079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15 h-18 h
Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/
ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
Chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES
chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES
SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1
Lu: 18 h-19 h 140 cm, 19 h-21 h 190 cm
Mardi: 18 h-20 h 190 cm
Mercredi: 16 h 30-17 h 30 120 cm,
17 h 30-19 h 15 140 cm
Je: 18 h-20 h 190 cm, 20 h-21 h 140 cm
Vendredi: 18 h-21 h 190 cm
Samedi: 9 h-11 h 140 cm

Dès 19 h (18 h 30 le mercredi), les
enfants, même accompagnés, ne sont
plus admis.

Fermures annuelles
De mi-mai à mi-septembre 2019, ainsi
que du 20 décembre 2019 au 6 janvier
2020. Pâques, Ascension, Pentecôte,
Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/
decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-
de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux
de se désaltérer!

Gardiennage: week-end des 18 et
19 mai assuré par Werner Zeller et
Jean-Luc Nicolet. Pour profiter du cha-
let durant les week-ends où il n'y a pas
de gardiennage, s'adresser à Daniel
Isler au 078 713 77 08.
Ass. générale: vendredi 24 mai
Corvée de bois: samedi 25 mai
WE Pentecôte: du 8 au 10 juin

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
032 485 01 53
c.faeandrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15 h-18 h
Mardi: 9 h 30-11 h 45
Mercredi: 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30
Jeudi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8 h-12 h
Mardi: 8 h-12 h, 14 h-17 h
Jeudi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16 h-18 h (perm. maire: 19 h)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jeudi: 16 h-18 h
La Charrière 6, 2534 Orvin
Case postale 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16 h-18 h Jeudi: 10 h-12 h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07, info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jeudi: 14 h-18 h
vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Case postale 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9 h 30-11 h 30
Mardi et jeudi: 15 h 30-17 h 30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
Case postale 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVREURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-16 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi: 8 h-12 h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45
Mercredi: 14 h-16 h 45
Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances
de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens,
Coraline Bolle
et Claudia Lopes

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h
Vendredi: 7 h 30-12 h

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédac. et annonces: mercredi 9 h

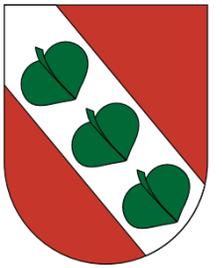
Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch



District



PAROISSE REFORMÉE
CORGÉMONT-CORTÉBERT

Assemblée de paroisse

du mardi 18 juin à 19h30
à la chapelle de Cortébert

Ordre du jour

1. Nomination d'un(e) scrutateur/scrutatrice
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 27 novembre 2018
3. Prendre connaissance du décompte final relatif à la rénovation du clocher de l'église de Corgémont et à la réfection des escaliers de la cure
4. Discuter et approuver les comptes 2018
5. Information du syndicat des paroisses de l'Erguël
6. Rapport des activités de la paroisse
7. Divers et imprévus

Le procès-verbal du 27 novembre 2018 est disponible en ligne sur le site www.referguel.ch. A l'issue de l'Assemblée, le verre de l'amitié sera offert.

Corgémont, le 7 mai 2019

*Le Conseil de paroisse
Corgémont-Cortébert*

Cormoret



Assemblée municipale

le lundi 17 juin 2019
à 20h à la salle polyvalente

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes communaux 2018.
2. Discuter et approuver le règlement communal sur les déchets et ses tarifs.
3. Discuter et approuver la création d'un syndicat pour l'alimentation en eau et son règlement d'organisation.
4. Informations du Conseil municipal.
5. Divers et imprévus.

Les règlements communaux des points 2 et 3 sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Ils peuvent également être consultés sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal :

- Auprès de l'Office des eaux et déchets, Reiterstrasse 11, 3011 Berne (point 3 de l'ordre du jour)
- Auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary (point 2 de l'ordre du jour)

Immédiatement après l'Assemblée municipale,

Assemblée des propriétaires fonciers

Ordre du jour

1. Comptes 2018 des chemins de finage.
2. Divers et imprévus.

Le Conseil municipal

Cortébert



Convocation à l'assemblée municipale ordinaire

du lundi 17 juin 2019
à 20h à la salle polyvalente

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2018.
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 30 000 francs pour l'équipement informatique de l'école primaire.
3. Prendre connaissance du décompte final relatif à la réfection du bâtiment de l'école secondaire du Bas-Vallon.
4. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'équipement des cuisines de la halle polyvalente.
5. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'assainissement du gouffre des Bises de Cortébert.
6. Prendre connaissance du décompte final relatif au rattachement de Cortébert à Corgémont par un chemin situé au sud de la voie ferrée avec deux passerelles.
7. Prendre connaissance du décompte final relatif au remplacement du pont de la Suze de la place du Roset.
8. Divers et imprévus.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale un recours en matière communale contre un acte législatif communal peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2018 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 17 mai 2019

Le Conseil municipal

Courtelary



Assemblée municipale ordinaire

du lundi 17 juin 2019 à 20h
à la salle communale (centre communal)

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 10 décembre 2018 (déposé au secrétariat municipal dès le 17 mai 2019).
2. Passation des comptes municipaux, exercice 2018.
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 120 000 francs pour le réaménagement de la place de jeu se trouvant à la rue de La Châtelaine.
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 145 000 francs pour la réfection de la route de La Châtelaine, l'élimination des eaux claires parasites du secteur Le Pacot - La Châtelaine et la préparation d'un bouclage de l'eau potable de ce secteur.
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 487 000 francs pour la viabilisation du quartier où se situera le futur EMS Hébron, dont la part

Edition du 31 mai : avis important

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais rédactionnels de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* seront avancés d'un jour pour la semaine 22. Dès lors, les délais de réception des textes et des annonces publicitaires seront modifiés, dans une quinzaine de jours, comme suit :

Pages Utile et Paroisses : lundi 27 mai 10h

Pages Sport et avis officiels : lundi 27 mai 12h

Textes rédactionnels et annonces : mardi 28 mai 9h

à charge de la commune sera de 241 000 francs, le solde de 246 000 francs étant à la charge des propriétaires fonciers du secteur concerné.

6. Discuter et approuver la modification de l'article 10 alinéa 2 du Règlement d'organisation de la crèche municipale.
7. Discuter et approuver le nouveau règlement concernant le financement spécial relatif aux gains réalisés lors de la vente de la parcelle N° 134, lieu-dit : Sous l'Eglise.
8. Discuter et approuver la création d'un syndicat pour l'alimentation en eau de boisson des communes de Cormoret et Courtelary et son règlement d'organisation.
9. Prendre connaissance du décompte final pour le remplacement, sous la route cantonale, des conduites d'alimentation en eau, des eaux usées et des eaux parasites ainsi que pour la remise en état des trottoirs.
10. Messages des autorités :
 - Informations du maire
 - Information dicastère environnement concernant l'évolution de la situation de l'Ecopoint
11. Divers.

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, les règlements mentionnés sous les chiffres 6, 7 et 8 sont déposés publiquement au secrétariat municipal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal :

- auprès de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie, Office des eaux et des déchets, Reiterstrasse 11, 3011 Berne (point 8 de l'ordre du jour).
- auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary (points 6 et 7 de l'ordre du jour).

Courtelary, le 17 mai 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : Walther Pascal et Huguélet Catherine, Grand'Rue 61, 2608 Courtelary.

Auteur du projet : idem que requérants.

Propriétaire foncier : idem que requérants.

Projet de construction : démontage du garage existant et remplacement par un nouveau garage en béton avec toit plat et panneaux photovoltaïque. La puissance installée permet d'être auto-suffisant.

Dimension : selon plans déposés.

Genre de construction : béton/bitume anthracite, toit plat, porte électrique.

Protection des eaux : raccordement à la canalisation communale et à la STEP, (existant).

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 30 avril 2019

Secrétariat municipal

La Ferrière



Assemblée communale ordinaire

Lundi 17 juin 2019 à 20h,
halle polyvalente

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2018
2. Discuter et approuver les comptes annuels 2018
3. Acceptation du règlement sur la taxe de séjour de la commune de La Ferrière
4. Acceptation d'un crédit de 58 000 francs pour le remplacement des portes sectionnelles de la halle polyvalente
5. Election d'un membre de la commission scolaire pour la période 2018-2021
6. Informations du conseil municipal
7. Divers et imprévus

Le règlement sur la taxe de séjour de la commune de La Ferrière mentionné au point 3 est déposé publiquement durant 30 jours avant l'assemblée communale au secrétariat communal, où le document peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

Le Conseil communal

OFFICE DES FORÊTS DU CANTON DE BERNE

Dépôt public réserve forestière « Biaufond »

Au vu de l'art. 14 de la Loi cantonale sur les forêts du 5 mai 1997, la Division forestière Jura bernois met en dépôt public du 17 mai 2019 au 16 juin 2019, auprès de l'administration communale de La Ferrière, les documents suivants :

1. Documentation de base réserve forestière totale « Biaufond », du 19 février 2019
2. Plan du périmètre du 19 février 2019, échelle 1:5000 (A3)

La réserve forestière totale prévue a pour but de permettre un développement naturel de la forêt sur la surface retenue. La réserve se situe dans le secteur « Biaufond », commune de La Ferrière, sur les parcelles N°s 183 (part.), 186, 189, 192, 193 (part.), 194 (part.) et 224, propriété de la coopérative « Monsilva ».

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration communale de La Ferrière durant les heures d'ouverture. Une opposition au projet présenté peut être formulée dans le délai imparti. L'opposition écrite et argumentée est à adresser à la Division forestière Jura bernois, rue de Pierre-Pertuis 7, CP 54, 2710 Tavannes.

Est habilité à faire opposition quiconque étant spécialement touché par le projet et peut faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités habilitées selon le droit fédéral ou le droit sur la construction.

Tavannes, le 15 mai 2019

*Division forestière Jura bernois
Le Chef de la Division, R. Queloz*

Réclame

**Si l'on ne s'y met pas,
alors qui le fera ?**

Pour la défense des droits humains
Passe aux actes sur amnesty.ch

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Mont-Tramelan



Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage: Eddy von Allmen, Les Fontaines 2, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: idem.

Adresse du projet: BF 9, Les Fontaines 2c, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: démolition du bûcher existant et construction d'un entrepôt pour le stockage des copeaux à la place. Demande de permis de construire déposée après coup.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Dérogations: –

Zone: RT

Objets protégés: –

Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 1^{er} mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage: Philippe Bögli, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: idem.

Adresse du projet: BF 7, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: rénovation et transformation de l'appartement du rez-de-chaussée. Demande de permis de construire déposée après coup.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Dérogations: –

Zone: RT.

Objets protégés: –

Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 1^{er} mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage: Werner Müller, La Paule 18, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: idem.

Adresse du projet: BF 35, La Paule 18c, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: construction d'un appentis pour entreposer le bois sur le côté ouest du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Dérogations: art. 37a LAT.

Zone: RT.

Réclame

Objets protégés: –

Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 1^{er} mai 2019

Secrétariat municipal

Orvin



Assemblée municipale

**du lundi 17 juin 2019 à 20h
à la halle de gym d'Orvin**

Ordre du jour

1. Elections de trois scrutateurs
2. Présentation et approbation des comptes 2018
3. Voter un crédit additionnel de 36 000 francs pour l'aménagement extérieur de la partie Nord et la réfection de la place de récréation au Sud du bâtiment de l'école.
4. Prendre connaissance des arrêtés de compte suivants:
 - Construction d'une conduite interconnexion de secours entre Evillard et Orvin (1^{re} étape)
 - Réfection de la façade Ouest du hangar SP et TP
 - Forage-test d'un puits profond au lieu-dit «L'Avanchie»
 - Réfection du mur du cimetière, périmètre sans les consolidations
 - Remplacement des lampadaires à vapeur de mercure par un concept de lampadaires LED
 - Isolation périphérique de l'aile Est de l'école primaire
 - Nouveau concept de déneigement et remplacement d'un véhicule communale (Bucher) par un tracteur équipé
 - Aménagement extérieur de la Partie Nord et la réfection de la place de récréation au Sud du bâtiment de l'école
5. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de 100 000 francs pour la mise en place d'un silo à sel à L'Echelette
6. Discuter, éventuellement approuver un crédit de 90 000 francs pour le remplacement de 6 cibles au stand de tir 300 mètres de Jorat
7. Discuter, éventuellement approuver un crédit de 40 000 francs pour l'étude d'un projet de rénovation de l'école enfantine d'Orvin
8. Discuter, éventuellement approuver un crédit de 90 000 francs pour la réfection de la chaussée et de la conduite d'eau potable sise au lieu-dit «Les Seignes»
9. Discuter, éventuellement approuver la modification de l'affectation de la parcelle N° 678 sise au lieu-dit «Les Ouches» ainsi que des articles 10 et 15 du règlement communal d'affectation et de construction

10. Communications du conseil municipal

11. Divers et imprévus

Les comptes et le bilan 2018 sont déposés au secrétariat municipal, trente jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture des guichets et sur le site web de la commune. Les comptes et le bilan 2018 sont également affichés dans la vitrine à l'entrée de l'administration municipale.

Conseil municipal

Publication en matière de construction

Requérants: Renate et Viktor Röthlin, Gruobstrasse 5, 6372 Ennetmoos.

Auteur du projet: Studio V9, architectes MA HES, Dammweg 3, 2502 Bienne.

Propriétaire foncier: Renate et Viktor Röthlin, Gruobstrasse 5, 6372 Ennetmoos.

Projet: création d'une terrasse au Sud et pose d'une nouvelle fenêtre et porte-fenêtre sur la parcelle N° 2133 au lieu-dit «Le Cruandrey» N° 1902 aux Prés-d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 17 juin 2019 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 17 mai 2019

Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérants: Nicole Bähler et Sébastien Bechler, Les Vernes 22, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Rémy Amstutz, architecte, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Propriétaire foncier: Sébastien Bechler, Les Vernes 22, 2534 Orvin.

Projet: aménagement d'un mur en pierre côté Ouest du bâtiment sis au lieu-dit «Les Vernes» N° 22, sur la parcelle N° 2056, en zone d'habitation à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation requise: article 30, alinéa 1 du règlement communal de construction (RAC).

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 17 juin 2019 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 17 mai 2019

Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Téléskis SA Les Prés d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelle N° 1563.04, au lieu-dit: «Noire Combe», Les Prés-d'Orvin, commune d'Orvin.

Projet: déplacement de la roue de retour du télésiège de 22 m en amont avec changement de câble et remise à niveau des prescriptions légales.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: terrain sec régional, objet 2174.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 mai 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Convocation à l'assemblée ordinaire

qui aura lieu

**le vendredi 21 juin 2019, à 20h
à la salle de la Cure à Orvin**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2018
3. Discuter, éventuellement décider la vente d'une petite parcelle de terrain Sous-les-Roches à Francis Doman et Christian Mōri (surface de leur garage respectif)
4. Divers

A l'issue de l'assemblée, exposé de Anatole Gerber sur la biodiversité des forêts de la Bourgeoisie.

Le Conseil de Bourgeoisie

Péry-La Heutte



Convocation à l'assemblée municipale ordinaire

**du lundi 24 juin 2019 à 20h
à la halle de gymnastique de La Heutte**

Ordre du jour

1. Election d'un/une vice-président(e) des assemblées
2. Election d'un/une secrétaire des assemblées
3. Présentation et acceptation des comptes 2018 de Péry-La Heutte
4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif à la rénovation des bâtiments de l'ESBV
5. Chauffage à distance – brève présentation des projets en cours
6. Informations du Conseil municipal
7. Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le point mentionné au chiffre 3 est déposé publiquement au secrétariat communal de Péry, où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal:

– auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary (pas de point pour la présente assemblée).

Péry, le 14 mai 2019

Conseil municipal



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

**Chaque enfant dans le monde
a le droit de vivre en sécurité.**

Tout simplement, avec votre don.



**Faites
un don!**



TWINT

Renan



Convocation à l'assemblée communale ordinaire

**Jeudi 20 juin 2019, 20h
à la salle communale**

Ordre du jour

1. Présentation et acceptation des comptes 2018
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 285 000 francs pour le passage de conduites d'eau sous la voie CFF
3. Discuter et approuver le règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine financier
4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte du projet d'étude pour l'assainissement de la halle de gymnastique
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte de la réfection du mur à la rue de l'Endroit
6. Divers et imprévus

Les comptes 2018, le règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine financier faisant l'objet des points 1 et 3 de l'ordre du jour, peuvent être consultés au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture 30 jours avant l'assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Olivier et Chantal Blatter, Clermont 164, 2616 La Cibourg.
Auteur du projet: Olivier et Chantal Blatter, Clermont 164, 2616 La Cibourg.
Adresse du projet: parcelle N° 289, Clermont 164, 2616 La Cibourg.
Descriptif du projet: changement de chauffage: remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets et montage d'une chaudière inox.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogations: art. 24c LAT.
Zones/périmètres protégés: –
Objets protégés: –
Dépôt public: du 10 mai 2019 au 11 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 10 mai 2019

Le Conseil municipal

Romont



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en assemblée ordinaire le

**lundi 17 juin 2019 à 20h
à l'école, salle du conseil**

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2018
2. Prendre connaissance de l'arrêté

de compte du nouveau collecteur d'eaux usées qui a été réalisé au «Pierrat»

3. Divers et imprévus

Les comptes mentionnés sous point 1 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale un recours peut être formé contre les décisions et actes législatifs auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Romont, le 7 mai 2019

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée bourgeoise

**Vendredi 21 juin 2019 à 19h
Cabane forestière, Romont**

Ordre du jour

1. Salutations et ordre du jour
2. PV de l'assemblée du 17 décembre 2018
3. Comptes 2018
4. Approbation des modifications apportées au Règlement de jouissances
5. Divers et imprévus

Dépôt public de la modification du règlement de jouissances

Lors de sa séance du 13 mars 2019, le conseil de la Bourgeoisie de Romont a accepté les modifications du règlement de jouissances. Celles-ci sont déposées publiquement durant 30 jours avant la prochaine assemblée bourgeoise, soit du 17 mai 2019 au 15 juin 2019. Durant ce délai, le règlement de jouissances peut être consulté sur demande préalable chez Valentin Kohler, président (tél. 079 214 47 30), ou à l'adresse www.romont.net/Bourgeoisie/Bourgeoisie.htm.

Durant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit devant le conseil bourgeois.

Romont, le 17 mai 2019

Le Conseil bourgeois

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 9 mai 2019, le Conseil de ville a accepté:

- Le renouvellement des contrats de prestations dans le cadre de la LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles) pour la période 2020-2023 des trois institutions culturelles de Saint-Imier reconnues d'intérêt régional:
 - Crédit d'engagement de 520 800 francs (soit 130 200 francs par an) pour la subvention annuelle au Musée de Saint-Imier pour la période 2020-2023.
 - Crédit d'engagement de 540 980 francs (soit 135 245 francs par an) pour la subvention annuelle au Centre de Culture et de Loisirs (CCL) pour la période 2020-2023.
 - Crédit d'engagement de 537 600 francs (soit 134 400 francs par an) pour la subvention annuelle à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier pour la période 2020-2023.
 - Crédit d'engagement (dépense liée) de 89 584 francs (soit 22 396 francs par an) pour le financement des institutions culturelles de portée régionale de la sous-région Bienne – Jura bernois pour la période 2020-2023.
- Le crédit d'engagement de 690 000 francs, figurant au budget des investissements, pour l'aménagement des parkings est et ouest de la ClientisArena (Patinoire d'Erguël).
- La modification de l'état des faits: crédit d'engagement de 375 000 francs (250 000 francs voté par le CV en date du 13 décembre 2018), prévu partiellement au plan financier, pour la réalisation d'un monte-personnes (auparavant un ascenseur) intérieur à la Salle de spectacles et divers travaux à réaliser, dont l'aménagement d'un bloc WC supplémentaire au 1^{er} étage.

Conformément aux art. 33 et 43 lit b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des

ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 15 juin 2019 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 15 juin 2019. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 17 mai 2019

Conseil municipal

Permis de construire 19-41

Requérant/Maître d'ouvrage: Jean-Bernard Louvet, rue du Midi 41, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 745, rue de la Suze 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction de deux balcons en façade sud (bâtiment principal), transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade sud (bâtiment principal) et ouverture d'une fenêtre en façade est (annexe accolée au sud).

Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: M2 C3c.
Dérogations: –
Zones/périmètres protégés: –
Objets protégés: bâtiment digne de protection.
Dépôt public: du 17 mai 2019 au 17 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 mai 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-42

Requérant/Maître d'ouvrage: Céline Boillat-Bühlmann, rue de Tivoli 49, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Schwab-System SA, John Schwab, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen.
Adresse du projet: BF 1225, rue de Tivoli 49, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition d'un garage (Tivoli 49 b) et agrandissement du bâtiment principal existant (Tivoli 49) par l'adjonction d'un volume habitable chauffé et construction d'une annexe (local de rangement et couvert à voiture) en façade nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.
Dérogations: art. 27 RAC (distance entre bâtiment).
Zones/périmètres protégés: –
Objets protégés: –
Dépôt public: du 17 mai 2019 au 17 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 mai 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-27

Requérant/Maître d'ouvrage: Jean-Michel Niklès, rue du Couchant 3, 1723 Mary, repr. par Claude Jordan, Vers les Morets 4, 1669 Montbovon.

Auteur du projet: Claude Jordan, Vers les Morets 4, 1669 Montbovon.
Adresse du projet: BF 366, Sur le Pont 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation de panneaux photovoltaïques en toiture (objet C) et ouverture de quatre fenêtres en toiture (une en ouest et trois en est).

Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.
Dérogations: –
Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation PC 4.
Objets protégés: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 17 mai 2019 au 17 juin 2019.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 mai 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Réclame

Sauge



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

jeudi 20 juin 2019 à 20h
au Centre communal de Plagne

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 2 mai 2019
2. Discuter et approuver les comptes 2018
3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif à la réfection du chemin de Sauge à Vauffelin
4. Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1 est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Il figure également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfète du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Veillez vous munir de votre carte d'électeur pour assister à l'assemblée

Plagne, le 13 mai 2019

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Convocation

Une assemblée ordinaire de la commune bourgeoise de Vauffelin aura lieu

lundi 17 juin 2019 à 20h,
dans le bâtiment communal de Vauffelin

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018
3. Informations du conseil bourgeois
4. Divers et imprévus

Vauffelin, le 14 mai 2019

Conseil bourgeois

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Scierie SYB, Rue Fritz-Marchand 43, 2615 Sonvilier.
Emplacement: parcelle N° 323, au lieu-dit: «rue Fritz-Marchand 43», commune de Sonvilier.
Projet: agrandissement du bâtiment existant par la construction au nord d'une halle pour l'installation d'un robot de triage.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A.
Inventaire cantonal: site archéologique (objet N° 11548).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 mai 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE RÉFORMÉE DE SONVILIER

Modification du règlement d'organisation de la paroisse réformée évangélique de Sonvilier (art. 57)

La modification de l'art. 57 du règlement d'organisation de la paroisse réformée évangélique de Sonvilier concernant les incompatibilités en raison de la parenté a été adoptée par le conseil de paroisse lors de sa séance du 9 janvier 2019 puis approuvée par l'Office des affaires com-

munes et de l'organisation du territoire en date du 1^{er} avril 2019.

Le règlement d'organisation de la paroisse réformée évangélique de Sonvilier peut être consulté sur demande auprès du secrétariat de paroisse. La modification de l'art. 57 entre en vigueur immédiatement.

Sonvilier, le 17 mai 2019

Le Conseil de paroisse

Tramelan



Avis de construction

Requérants: Bühler Jean-Paul et Michèle, Chemin des Sources 2, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Huguelet Génie-Civil SA, Beausite 2, 2710 Tavannes.
Projet: construction de 3 garages préfabriqués et aménagement de l'accès. Parcelle N° 3616, zone H3.
Emplacement: rue Virgile-Rossel 12b, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton armé; Construction portante: paroi béton, plafonds béton; Façades: béton + crépi synthétique, couleur blanc. Toiture: plate, végétalisée.
Recensement architectural: bâtiment: digne de conservation (bâtiment N° 12).
Dérogation(s): Art. 414 RCC (PCA - garage - toiture plate).
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 mai 2019 au 10 juin 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 mai 2019

Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la commune de Tramelan les 1^{er} et 8 mars 2019 ****

Requérants: Sandy et Sven Zürcher, rue des Plânes 19, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 1537, au lieu-dit: «rue des Plânes 19», commune de Tramelan.
Projet: transformation du sous-sol et du rez-de-chaussée, changement d'ouvertures de façades, construction d'une terrasse couverte et pose d'un poêle au sous-sol avec canal de cheminée en inox en façade Sud.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H3.
Dérogations: art. 25 LCFO et 89 OC al. 3.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Assemblée générale ordinaire

Les membres (suisses et étrangers) de la paroisse catholique romaine de Tramelan sont convoqués en assemblée générale ordinaire

le lundi 17 juin 2019 à 20h
au foyer

Ordre du jour

1. Accueil et prière
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 décembre 2018

4. Information du dossier de réaménagement des salles et de la cuisine du foyer
5. Comptes 2018: Votation d'un crédit additionnel de 46 197.55 francs en dépréciation complémentaire du patrimoine administratif
6. Présentation des comptes de l'exercice comptable 2018
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Rapport des vérificateurs en matière de protection des données
9. Approbation des comptes de l'exercice comptable 2018
10. Approbation de la nouvelle constitution ecclésiastique
11. Informations pastorales
12. Divers et imprévus

Tramelan, le 6 mai 2019

Le Conseil de paroisse

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Lachat Jacques, Vieille-Route 14, 2613 Cormoret.
Auteur du projet: Lachat Jacques, Vieille-Route 14, 2613 Cormoret.
Propriétaires fonciers: Lachat Dominique et Jacques, Vieille-Route 14, 2613 Cormoret.
Projet: construction d'une remise pour ranger des outils et du matériel de jardinage, attenante au garage existant. Création de places de parc en pavés «grilles-gazon» en bordure de route.
Genre de construction: fondations: radier béton; parois: en bois d'aspect naturel, bandes fenêtres en plastique opaque au Nord-Est et Sud-Ouest; toiture à 2 pans, en tôle de couleur brune, inclinaison 10°, recouvrant la remise et le garage.
Parcelle: N° 282, zone village.
Emplacement: rue Jacques-René Fiechter 26a, 2013 Villeret.
Dérogation: à l'art. 24 al. 2 du RCC (Règlement communal des constructions) pour pouvoir construire à la limite de la parcelle.

Canton de Berne



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DE LA COMMISSION DE GESTION

Harmonisation souhaitée dans la surveillance des foyers

Les Directions cantonales compétentes n'ont pas harmonisé la surveillance des foyers d'enfants, des foyers pour personnes âgées et des foyers pour personnes handicapées, comme le recommandaient deux rapports d'expertise en 2011.

Cette conclusion émane d'un examen de la Commission de gestion, détaillé dans son rapport d'activité qui vient d'être adopté. En 2018, la commission a regardé à la loupe aussi la réaffectation du Foyer d'éducation de Prêles et la réalisation d'aires de stationnement pour les gens du voyage de nationalité suisse.

Après avoir constaté de sérieux dysfonctionnements dans plusieurs foyers cantonaux, en 2010 et en 2011, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale et la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques ont annoncé, en 2012, vouloir réexaminer leurs instruments de surveillance et envisager une harmonisation, suivant les recommandations de deux rapports d'expertise datant de 2011. Une enquête de la Commission de gestion montre que cette harmonisation transversale n'a pas été réalisée dans la surveillance des foyers cantonaux. La commission recommande donc au Conseil-exécutif d'adapter les bases juridiques.

Réaffectation du Foyer d'éducation de Prêles critiquée

Selon la Commission de gestion, la recherche d'une nouvelle affectation pour les locaux de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles se heurte à plusieurs obstacles. Le fait que les Directions intéressées se soient concentrées sur une seule

Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 10 juin 2019. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi-copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 6 mai 2019

Secrétariat municipal

PAROISSE RÉFORMÉE EVANGÉLIQUE DE VILLERET

Assemblée ordinaire de paroisse

Lundi 17 juin 2019 à 20h
à la Cure

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2018
2. Méditation
3. Lecture et approbation des comptes 2018
4. Approbation de la limite d'inscription à l'actif
5. Approbation du taux et du nombre d'années défini pour le patrimoine administratif au 1^{er} janvier 2019
6. Présentation de la nouvelle caissière de la paroisse
7. Informations du Syndicat des paroisses réformées de l'Erguel
8. Rapport du pasteur
9. Informations sur les futurs travaux de l'église
10. Divers et imprévus

Villeret, le 13 mai 2019

Le Conseil de paroisse

option – d'abord un centre de détention en vue de l'exécution des renvois, puis un centre de retour – a entravé la réaffectation rapide des lieux après leur fermeture, à ses yeux. La commission aurait apprécié que la Direction de la police et des affaires militaires et la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie procèdent à un vaste état des lieux immédiatement après la décision de fermeture, au début de 2016, et qu'elles présentent toutes les options d'utilisation possibles sur la base de différents critères, comme la compatibilité des infrastructures en place, les coûts d'adaptation ou les risques.

Retards dans la réalisation des aires de stationnement pour les gens du voyage

Des retards sont à déplorer dans la réalisation de trois aires de stationnement pour les gens du voyage de nationalité suisse, à Cerlier, Herzogenbuchsee et Muri. La commission n'a pas compris pourquoi la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques a omis de les mentionner spontanément dans le rapport qu'elle lui adresse chaque année, en dépit de la plus grande transparence possible promise à l'origine. Cette constatation a suscité des doutes sur la qualité des travaux de planification au sein de la commission.

Grand Conseil

Reclame

La détresse des personnes âgées n'est pas une fatalité.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE